

Crédits supplémentaires pour 2023
(2e série)

Préavis N° 2023/53

Lausanne, le 26 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2023, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>6'343'300,00</u>	<u>-3'535'900,00</u>	<u>2'807'400,00</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 42 du préavis)	<u>1'383'600,00</u>	<u>-133'000,00</u>	<u>1'250'600,00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 53 du préavis)	<u>224'500,00</u>	<u>-90'000,00</u>	<u>134'500,00</u>

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		Directions						TOTAL PAR NATURE	
		Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité		Services industriels
301	Personnel administratif et d'exploitation	42'000		194'000	-7'800	10'000	204'000	133'700	575'900
303	Assurances sociales	2'500			-2'700	0	14'100	12'300	26'200
304	Caisses de pensions et de prévoyance	500			-16'400	0	6'300	13'800	4'200
305	Assurances accidents et maladie					0	300	4'900	5'200
308	Personnel intérimaire			24'000					24'000
309	Autres charges des autorités et du personnel							-270'000	-270'000
310	Imprimés et fournitures de bureau							17'000	17'000
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	18'000	43'500	10'000	27'500	-4'300	74'000	87'600	256'300
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible			-121'500	3'000				-118'500
313	Autres fournitures et marchandises	-26'000	68'000	132'400	-17'000	-40'700	-116'000	35'000	35'700
314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		760'000	129'400	630'000	1'467'500		-2'152'300	834'600
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques			8'000				2'292'300	2'300'300
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	24'000		36'000	219'000	24'000		35'000	338'000
318	Honoraires et prestations de services	93'000	237'500	-21'300	145'200	30'000	488'600	480'000	1'453'000
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers		-270'500	3'000				178'000	-89'500
365	Aides et subventions à des institutions privées	-33'000	33'000	988'300					988'300
366	Aides individuelles					-8'500			-8'500
380	Attribution aux fonds de réserves et de renouvellement		-28'900						-28'900
	Total des charges	121'000	842'600	1'382'300	980'800	1'478'000	671'300	867'300	6'343'300
423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier							-562'100	-562'100
424	Gains comptables sur les placements du PF		-24'100				-550'000	-214'000	-788'100
427	Revenus des immeubles et autres biens du PA				-9'000			546'100	537'100
435	Ventes et prestations de service							99'500	99'500
436	Remboursements de tiers				-36'900		-106'900		-143'800
439	Autres recettes	-97'000	-60'000	-28'000				-578'000	-763'000
451	Participations et remboursements		-111'500	-100'000		0			-211'500
465	Subventions			-100'000		-40'000		-223'000	-363'000
480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement			-17'000					-17'000
481	Prélèvement sur les financements spéciaux		-586'900		-10'100		-577'100	-149'900	-1'324'000
	Total des revenus	-97'000	-782'500	-245'000	-56'000	-40'000	-1'234'000	-1'081'400	-3'535'900
	TOTAL PAR DIRECTION	24'000	60'100	1'137'300	924'800	1'438'000	-562'700	-214'100	2'807'400
	Page du préavis	page 4	page 7	page 12	page 18	page 23	page 28	page 32	

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services			TOTAL PAR NATURE
		10 Secrétariat Municipal	11 Secrétariat général CD	12 Service de la culture	
NATURE	301			42'000	42'000
	303			2'500	2'500
	304			500	500
	311		4'000	14'000	18'000
	313			-26'000	-26'000
	316	24'000			24'000
	318			93'000	93'000
	365		21'000	-54'000	-33'000
	Total des charges	24'000	25'000	72'000	121'000
	439			-97'000	-97'000
Total des revenus	0	0	-97'000	-97'000	
TOTAL SECURITE ET ECONOMIE	24'000	25'000	-25'000	24'000	
	Page du préavis	page 4	page 5	page 5	

10 Secrétariat Municipal

Maintenance du système de vote électronique et de l'audiovisuel pour la salle du Conseil communal ainsi que du streaming pour la diffusion des séances du Conseil communal

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
10.316	Loyer, fermage et redevance d'utilisation	CHF 165'000.-	0.-	CHF 24'000.-

La rénovation de la salle du Conseil communal a été adoptée par le Conseil communal et les travaux étaient initialement prévus pour la fin de l'année 2022. Les contrats avec l'entreprise en charge de la maintenance du système de vote électronique, de l'audiovisuel et du streaming doivent être revus selon les nouveaux besoins liés aux nouvelles installations.

Lors de la préparation du budget 2023, les frais de maintenance du système de vote électronique, de l'audiovisuel et du streaming ont été enlevé du budget du Conseil communal car les contrats en cours ne devaient plus être en vigueur et les montants pour les nouveaux contrats n'étaient pas encore connus. Toutefois, au vu du planning pour la réalisation des travaux, il se trouve que les contrats sont toujours d'actualité et que la maintenance actuelle va devoir être payée au prorata de l'année écoulée.

Les montants relatifs aux nouveaux contrats seront intégrés au budget de fonctionnement 2024.

11 Secrétariat général CD

Nouvel équipement informatique

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
11.311	Achat de matériel informatique	CHF	5'400.-	0.-	CHF 4'000.-
11.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	9'441'600.-	0.-	CHF -4'000.-

Achat de deux nouveaux postes de travail pour l'Unité relations internationales de la Ville.

Commémorations du Traité de Lausanne « Au carrefour des mémoires »

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
11.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	9'441'600.-	0.-	CHF 25'000.-

A l'occasion du centenaire du Traité de Lausanne, la Ville de Lausanne organise, en collaboration avec les associations et les institutions culturelles, 36 événements dans le cadre du programme « Au carrefour des mémoires » qui se déroule de 23 avril au 15 octobre.

Voir aussi sous division 12 « Service de la culture »

12 Service de la culture

Sponsoring / Soutiens :

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
12.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	5'012'400.-	0.-	CHF 42'000.-
12.303	Assurances sociales	CHF	468'900.-	0.-	CHF 2'500.-
12.304	Caisse de pension et de prévoyance	CHF	647'100.-	0.-	CHF 500.-
12.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	115'300.-	0.-	CHF 14'000.-
12.318	Honoraires et prestations de service	CHF	411'400.-	0.-	CHF 13'000.-
12.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	53'153'000.-	0.-	CHF 12'000.-
12.439	Autres recettes	CHF	-400'000.-	0.-	CHF -84'000.-

1. Collection de l'Art Brut (CAB) :

Le sponsoring obtenu par la CAB a permis l'engagement de personnel auxiliaire supplémentaire (CHF 20'000.-) pour la préparation d'une exposition en collaboration avec le Musée Power Station of Arts de Shanghai, ainsi que d'acquérir un corpus d'œuvres de l'artiste américain Morton Bartlett (1909-1992) (CHF 14'000.-).

Ce dépassement est entièrement compensé par du sponsoring (-CHF 34'000.-).

2. Participation culturelle / Unité administrative :

Dans le cadre de sa politique d'accès à la culture, deux projets de médiation culturelle ont fait l'objet d'une demande de soutien :

- a) Le projet « Lausanne Méditerranées – laboratoire interculturel », soutenu par le Secrétariat d'État aux migrations, permet de favoriser les échanges entre les pratiques amateurs et professionnelles à travers une programmation variée de spectacles, concerts, performances, expositions, ateliers, qui feront l'objet de divers soutiens sous forme de subvention (CHF 12'000.-). Divers mandats (CHF 3'000.-) et engagements auxiliaires (CHF 25'000.-) ont également été nécessaires pour le suivi du projet, ainsi que pour le paiement de divers conférenciers (le personnel auxiliaire est imputé sur le budget de l'Unité administrative).
- b) Le projet « Penser la diversité autrement », soutenu par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, réunit quatre institutions culturelles lausannoises invitées à mener une réflexion de fond et à concrétiser un projet-pilote portant sur leurs processus internes et sur la place de la participation culturelle et de la diversité au sein de leur structure conçue à destination de publics ciblés et diversifiés. Un mandat a été attribué pour accompagner ces quatre institutions culturelles partenaires dans leur réflexion et la mise en œuvre de leur projet (observation de la méthodologie, ressources mobilisées, conseils et mise en réseau, etc.) (CHF 10'000.-).

Ces dépassements sont compensés par un soutien financier de Pro Helvetia (CHF 10'000.-) et du Secrétariat d'État aux migrations SEM (CHF 40'000.-).

Mandats divers

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
12.313	Autres fournitures et marchandises	CHF 105'900.-	0.-	CHF -26000.-
12.318	Honoraires et prestations de service	CHF 411'400.-	0.-	CHF 80'000.-
12.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF 53'153'000.-	0.-	CHF -41'000.-
12.439	Autres recettes	CHF -400'000.-	0.-	CHF -13'000.-

1. Unité administrative : CHF 41'000.-

L'Unité administrative a attribué divers mandats pour le bon fonctionnement de différents projets notamment un audit de sécurité du logiciel de gestion des subventions, un mandat sur les retombées économiques de la culture des quatre grandes institutions culturelles, un mandat d'organisation et d'accompagnement au Musée romain de Vidy, ...]. Ces dépassements sont entièrement compensés par une non-dépense sur la subvention « Aide à la fusion – regroupement EJMA / Conservatoire et HEMU » (-CHF 41'000.-)

2. Musée romain de Lausanne-Vidy (MRV) : CHF 39'000.-

La nouvelle direction du musée a entrepris le réaménagement de l'exposition permanente, datant de 20 ans. Divers mandats ont été attribués notamment à un graphiste et deux illustrateurs afin de rendre la visite plus ludique et immersive. Ces dépassements sont entièrement compensés par une non-dépense sur la rubrique « Autres fournitures et marchandises » (-CHF 26'000.-) et des recettes (-CHF 13'000.-).

Commémorations du Traité de Lausanne « Au carrefour des mémoires »

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
12.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	53'153'000.-	0.-	CHF	-25'000.-

Voir détails sous division 11 « Secrétariat général CD »

2. SECURITE ET ECONOMIE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services					TOTAL PAR NATURE
		16 Secrétariat général SE	17 Corps de police	18 Protection et sauvetage	20 Economie	21 Service de l'eau	
311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules			43'500			43'500
313	Autres fournitures et marchandises			68'000			68'000
314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire				260'000	500'000	760'000
318	Honoraires et prestations de service		237'500				237'500
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers		-270'500				-270'500
365	Aides et subventions à des institutions privées	33'000					33'000
380	Attribution aux fonds de réserves et de renouvellement					-28'900	-28'900
Total des charges		33'000	-33'000	111'500	260'000	471'100	842'600
424	Gains comptables sur les placements du PF			-24'100			-24'100
439	Autres recettes				-60'000		-60'000
451	Participations et remboursements			-111'500			-111'500
481	Prélèvements sur les financements spéciaux		-7'900	-13'400		-565'600	-586'900
Total des revenus		0	-7'900	-149'000	-60'000	-565'600	-782'500
TOTAL SECURITE ET ECONOMIE		33'000	-40'900	-37'500	200'000	-94'500	60'100
Page du préavis		page 8	page 8	page 9	page 10	page 10	

16 Secrétariat général SE**Subvention à la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV)**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
16.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	8'500.-	0.-	CHF 33'000.-

En considération de l'ordonnance fédérale sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier (OSMP), la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) a sollicité un soutien financier fédéral. Cette subvention fédérale permet à la CILV de continuer à former des agents de sécurité spécifiquement dédiés à renforcer la protection de ses membres ainsi que des installations et organisations communautaires. La Ville avait pris position positivement sur cette demande et avait annoncé un financement complémentaire en cas de réponse positive.

La décision favorable du Département fédéral de justice et police (DFJP) a été communiquée le 14 décembre 2022 à la CILV et copie a été transmise à M. Pierre-Antoine Hildbrand.

Ne disposant pas d'un tel montant au budget 2023, le Secrétariat général SE propose de prélever le montant nécessaire sur le compte 318 du Corps de police afin de pouvoir ainsi honorer les engagements pris auprès de la CILV, ceci à hauteur de CHF 33'000.-.

Voir aussi sous division 17 « Corps de police »

17 Corps de police**Subvention à la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV)**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
17.318	Honoraires et prestations de service	CHF	939'700.-	0.-	CHF -33'000.-

Voir détails sous division 16 « Secrétariat général SE »

Changement de compte pour les étalonnages officiels de différents types d'appareils de mesure

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
17.318	Honoraires et prestations de service	CHF	939'700.-	0.-	CHF 270'500.-
17.319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	CHF	616'000.-	0.-	CHF -270'500.-

Les étalonnages de différents appareils de mesure étaient jusqu'à l'année dernière imputés au compte 318. Il a paru plus approprié de classer ces dépenses en tant que taxes au compte 319. Les montants en question ayant été inscrit au budget 2023 au compte 318, il s'agit de reclasser les budgets y relatifs.

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
17.481	Prélèvements sur les financements spéciaux	CHF	0.-	0.-	CHF -7'900.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

18 Service de protection et sauvetageAcquisition de matériel spécialisé pour le Groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP)

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
18.311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	592'600.-	0.-	CHF	13'500.-
18.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	-12'022'300.-	0.-	CHF	-13'500.-

Dans le cadre de la formation du nouveau personnel d'intervention pour le GRIMP, la Direction générale de la santé (DGS) est entrée en matière afin d'acquérir des équipements indispensables à l'accomplissement de ses missions. Cette charge est dès lors couverte par une subvention spéciale qui sera prise en compte dans le cadre du bouclage des comptes 2023.

Acquisition de matériel complémentaire dans le cadre du remplacement du véhicule de soutien sanitaire

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
18.311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	592'600.-	0.-	CHF	30'000.-
18.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	-12'022'300.-	0.-	CHF	-30'000.-

Dans le cadre du remplacement du véhicule de soutien sanitaire (VSS) et suite aux divers retours d'expérience obtenus, il devient impératif de compléter les moyens de transport et d'extraction présents dans le VSS. Ces moyens seront mis à jour en parallèle sur l'ensemble du parc des VSS romands. Cette commande permet un achat groupé entre les divers villes / cantons impliqués. Ces achats n'étaient pas prévus lors de l'élaboration du budget 2023, ils seront toutefois entièrement pris en charge par la Direction générale de la Santé (DGS).

Acquisition de matériel et de médicaments pour les interventions des ambulances

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
18.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	646'600.-	0.-	CHF	68'000.-
18.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	-12'022'300.-	0.-	CHF	-68'000.-

Afin de permettre d'acheter les médicaments et le matériel spécifique aux interventions des ambulances de Lausanne découlant d'une part de l'augmentation constante constatée du nombre d'interventions ainsi que de l'augmentation du prix des médicaments, un crédit supplémentaire s'avère indispensable. Ces achats peuvent être compensés par une augmentation équivalente de la subvention versée par la Direction générale de la santé (DGS).

Remplacement du véhicule d'intervention spécifique au domaine médical du détachement poste médical avancé

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
18.424	<i>Gains comptables sur les placements du PF</i>	CHF	-50'000.-	0.-	CHF	-24'100.-

Voir détails sous - Autorisations d'achats - Sécurité et économie sous Division 18 « Protection et sauvetage »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série		Crédit suppl.	
18.481	Prélèvements sur les financements spéciaux	CHF	0.-	0.-	CHF	-13'400.-	

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

20 Service de l'économieAménagements nécessaires à l'installation des buvettes estivales des rives du lac et d'éventuelles autres manifestations

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
20.314	Entretiens des immeubles, routes et territoire	CHF	194'000.-	0.-	CHF	260'000.-	
20.439	Autres recettes	CHF	-125'000.-	0.-	CHF	-60'000.-	

Des travaux de raccordements aux réseaux sont nécessaires pour l'exploitation des buvettes estivales sur les rives du lac et d'éventuelles autres manifestations.

La période d'exploitation de ceux-ci s'étend du 1^{er} avril au 30 septembre. Au vu des délais et afin de garantir le début de l'ouverture à la date définie, les travaux de raccordement ont d'ores et déjà débuté.

Les travaux de raccordements se concentrent principalement sur les trois sites suivants :

- Quai d'Ouchy : (raccordements EU, EP, ELEC) ;
- Pyramide de Vidy (raccordements EU, EP, ELEC) ;
- Bowl de Vidy (raccordements ELEC).

Ces installations serviront un intérêt public et permettront également de fournir un accès aux différents réseaux (électricité, eau courante, évacuation des eaux usées) pour toutes les manifestations ou autres activités se déroulant à ces emplacements.

Le montant des travaux de gros œuvre sera financé comme suit :

— CHF 60'000.- sur le Fonds destiné au soutien des acteurs économiques touchés par la crise sanitaire de coronavirus ;

— CHF 200'000.- restant sont alloués sans compensation. Il est toutefois prévu que ce montant soit en partie compensé par les redevances perçues dans le cadre des conditions d'exploitation des établissements publics installés à ces emplacements.

21 Service de l'eauDemande d'augmentation du budget d'entretien des ouvrages d'exploitation d'évacuation

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série		Crédit suppl.	
21.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	3'806'700.-	0.-	CHF	500'000.-	
21.481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF	-4'352'600.-	0.-	CHF	-500'000.-	

Le Service de l'eau exploite 11 stations de relevage d'eaux usées sur le territoire lausannois. Huit de ces installations sont situées au bord du lac et servent à relever et acheminer les eaux résiduaires des quartiers dont l'altitude rend impossible l'acheminement gravitaire de ces eaux à la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Vidy.

Ces ouvrages datant des années 60 – 70 sont pour la plupart constitués de fosses d'accumulation et de pompes permettant de refouler ces eaux jusqu'à dans un collecteur sous pression raccordé à la STEP de Vidy.

Aujourd'hui, toutes ces installations sont âgées de plus de 50 ans et nécessitent un entretien plus important que jusqu'à présent afin de garantir leur fonctionnalité initiale.

Suite à une série de diagnostics réalisée sur ces ouvrages, avec l'appui de plusieurs bureaux spécialisés, il a été déterminé qu'une de ces stations, celle de Flon Est, nécessite une remise en état immédiate.

Ces travaux consistent à hydro-démolir la fosse de relevage existante, projeter un revêtement résistant à l'atmosphère agressive du milieu, changer les vis de relevages et mettre en place des gardes corps afin de garantir la sécurité des exploitants.

Un montant de CHF 500'000.- est nécessaire afin de pouvoir entreprendre cette série de travaux urgents sur cet ouvrage.

Demande d'augmentation du budget des autorisations d'achats pour le remplacement d'un chariot élévateur pour l'usine de Saint-Sulpice

		Budget	Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
21.380	Attribution aux fonds de réserves et de renouvellement	CHF 3'269'800.-	0.-	CHF -28'900.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Sécurité et économie – sous division 21 « Service de l'eau »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget	Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
21.481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF -4'352'600.-	0.-	CHF -65'600.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services			TOTAL PAR NATURE	
		22 Secrétariat général SCS	23 Service des sports	24 Service social Lausanne CSR		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation			194'000	194'000
	308	Personnel intérimaire			24'000	24'000
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules			10'000	10'000
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible		-172'500	51'000	-121'500
	313	Autres fournitures et marchandises		132'400		132'400
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	52'300	40'100	37'000	129'400
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques			8'000	8'000
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation			36'000	36'000
	318	Honoraires et prestations de service	-20'000		-1'300	-21'300
	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers			3'000	3'000
	365	Aides et subventions à des institutions privées		1'205'000	-216'700	988'300
		Total des charges	32'300	1'205'000	145'000	1'382'300
	439	Autres recettes			-28'000	-28'000
	451	Participations et remboursements			-100'000	-100'000
	465	Subventions		-100'000		-100'000
	480	Prélèvements sur les fonds de réserves et de renouvellement			-17'000	-17'000
		Total des revenus	0	-100'000	-145'000	-245'000
	TOTAL SPORTS ET COHESION SOCIALE	32'300	1'105'000	0	1'137'300	
	Page du préavis	page 13	page 13	page 16		

22 Secrétariat général SCS**Réorganisation SCS**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
22.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	800.-	0.-	CHF 52'300.-
22.318	Honoraires et prestations de service	CHF	381'100.-	0.-	CHF -20'000.-

La direction SCS a déployé une réorganisation touchant trois de ses services (Service social (SSL), Service des assurances sociales (SAS) et Secrétariat général (SGSCS)). Les prestations communales issues du SAS, du SSL et du SGSCS ont regroupées dans un nouveau service, le Service de l'intégration et des actions sociales de proximité (SISP). L'agence d'assurances sociales issue du SAS a été intégrée au SSL et le SGSCS s'est recentré sur ses missions transversales. La mise en œuvre de cette réorganisation a nécessité des travaux d'aménagement du bâtiment Chauderon 7 afin de créer des salles de conférences partagées entre les trois services présents dans le bâtiment (SGSCS, SISP et SSL) ainsi que le réaménagement du bureau pour regrouper la direction du SISP et une partie de ses équipes. Ces travaux ont engendré des frais exceptionnels et non prévus qui font l'objet de la présente demande.

23 Service des sports**Installations sportives – diverses réparations urgentes de biens immobiliers et mises en conformité**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	3'000'700.-	0.-	CHF -172'500.-
23.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'416'300.-	62'000.-	CHF 172'500.-

Mises en conformité**Restaurant de la piscine de Bellerive**

Suite à une inspection du restaurant effectuée par le service communal de l'Economie en vue de délivrer une nouvelle patente au tenancier, le Service de protection et de sauvetage et le Service de l'eau ont exigé la mise en conformité de certaines installations techniques du restaurant et notamment la protection incendie afin d'assurer la sécurité des usagers et usagères et l'assainissement des eaux usées.

Douches des vestiaires de la piscine et patinoire de Montchoisi

Suite aux dernières analyses sur la recherche de légionnelles dans l'eau effectuées au sein des différentes installations sportives du service, la partie des douches des vestiaires de la piscine et patinoire de Montchoisi n'a pas obtenu de résultat satisfaisant. Ces douches sont alimentées historiquement par des conduites en eau mitigée et ce système ne répond plus aux exigences microbiologiques actuelles (normes OPBD).

Restaurant du tennis de Montchoisi

Suite à une inspection du restaurant effectuée par le Service communal de l'économie en vue de délivrer une nouvelle patente au tenancier, le Service de protection et de sauvetage a exigé la mise en conformité des sorties de secours (serrures antipanique et éclairages de secours sur l'ensemble du bâtiment) afin d'assurer la sécurité des usagers et usagères.

Mises en conformité : montant total : CHF 57'000.-

Vents tempétueux du 26 février 2023Toiture de la piscine de Mon-Repos

Des plaques en caoutchouc servant de cheminement pour accéder aux panneaux photovoltaïques situés sur la toiture de la piscine de Mon-Repos ont été arrachées. Afin de sécuriser l'accès à la toiture, de nouvelles dalles ont été posées.

Centre sportif de Chavannes

La clôture « pare-ballons » du terrain n°1 de football a été complètement arrachée. Son remplacement complet a dû être entrepris de suite.

Vents tempétueux : montant total : 58'000.-

Réparations urgentesPiscine Bellevaux - assainissement du plafond du local de filtration –

Le plafond du local des installations techniques de filtration souffre de problèmes de corrosion des fers à béton qui provoquent la chute de morceaux de béton. Un assainissement est indispensable.

Stade olympique de la Pontaise

Un des amplificateurs diffuseur de son dans le stade a été défectueux et son remplacement a été nécessaire.

Deux pompes de circulation du groupe chauffage (tribune sud et tribune nord) ont lâché et ont dû être immédiatement remplacées.

Vallée de la Jeunesse

Suite à de multiples pannes, les deux vases d'expansion du système de chauffage du bâtiment sont défectueux et doivent être remplacés.

Suite à la chute dans le bassin de natation de plusieurs lames métalliques depuis le plafond de la piscine, toutes les lames ont été démontées et évacuées par mesure de sécurité.

Restaurant du tennis Stade-Lausanne à Vidy

L'équipement professionnel du restaurant du tennis club Stade-Lausanne appartient au Service des sports. Malheureusement plus réparable, le lave-vaisselle a dû être remplacé en urgence suite à une panne.

Réparations urgentes : montant total : CHF 57'500.-.

Demande

Vu ce qui précède et dès lors que le budget du Service des sports pour l'année en cours ne comprend pas les montants nécessaires à absorber les coûts de ces interventions imprévisibles, le service demande l'octroi d'un crédit supplémentaire global de CHF 172'500.- .

Il est proposé de compenser entièrement ces dépenses par une économie réalisée, à hauteur de CHF 172'500.-, sur un autre poste budgétaire, à savoir la rubrique 312 – Achats d'eau, d'énergie, de combustible.

Correction comptable/technique de budgets alloués

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
23.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	425'900.-	0.-	CHF	132'400.-
23.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	1'416'300.-	62'000.-	CHF	-132'400.-

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2023, les achats d'engrais et de produits d'entretien des terrains de sports ont été budgétés sur la nature 314 en lieu et place de la nature 313.

Vu ce qui précède, le Service des sports demande la réaffectation comptable des budgets alloués pour l'exercice 2023.

Situation de la couverture de déficit – Centre sportif de Malley S.A.

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	13'957'100.-	0.-	CHF 1'105'000.-

En 2014, les Municipalités de Lausanne, Prilly, Renens, Lausanne Région et le Conseil d'Etat se sont mis d'accord sur un projet de reconstruction de la patinoire de Malley, de construction d'une piscine olympique et d'un programme sportif complémentaire. Le tout formant le futur Centre sportif de Malley. Les patinoires et le Centre aquatique sont aujourd'hui opérationnels. L'exploitation des installations est assurée par le Centre Sportif de Malley S.A. (CSM), dont les communes de Lausanne, Prilly et Renens détiennent ensemble la majorité des actions.

Le budget 2023 de CSM S.A., validé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2022, présente un déficit d'exploitation du CSM de CHF 13.63 millions, représentant une contribution financière pour Lausanne de CHF 9.61 millions. Ce montant a été inscrit au budget de fonctionnement 2023 du Service des sports.

Après les sept premiers mois d'exploitation 2023, CSM S.A. a établi une nouvelle projection budgétaire pour l'année en cours. Elle fait clairement apparaître des résultats financiers moins bons que prévus, le déficit étant estimé à CHF 14.9 millions, soit, pour Lausanne, une contribution s'élevant à CHF 10.715 millions (+ CHF 1.105 million).

Causes de la péjoration des résultats d'exploitation 2023

CSM S.A. explique, de la manière suivante, la péjoration des résultats d'exploitation pour l'exercice 2023.

Ne sont présentées que les lignes budgétaires avec les variations (+/-) les plus importantes.

Remboursement sinistre travaux d'ingénierie par la Zurich Assurance	400'000.-
Fréquentation du centre sportif	120'000.-
Art On Ice (annulation)	-80'000.-
Activités de Paddle-Tennis (annulation)	-70'000.-
Sous total	370'000.-

Charges

Amortissement en une année des frais de mise en œuvre du Centre aquatique (non prévu)	655'000.-
Augmentation des charges énergétiques (nouvelle base de calcul)	400'000.-
Diminution de la durée d'amortissement (de 50 à 5 ans) de l'ex CIGM (démolition)	370'000.-
Impôts fonciers complémentaires (Prilly et Renens)	312'000.-
Frais d'entretien et de maintenance machines et matériels	118'000.-
Frais d'entretien et de maintenance des bâtiments	113'000.-
TVA (complément de)	27'000.-
Diminution des charges de personnel (vacance de divers postes)	-400'000.-
Diminution de charges financières suite au remboursement partiel de l'emprunt PK Post	-100'000.-
Art On Ice	-20'000.-
Sous total	1'474'000
Total	1'105'000

Demande Au vu de ce qui précède et afin de respecter la convention d'actionnaires, le Service des sports sollicite un crédit supplémentaire 2^e série total de CHF 1'105'000.-. Cette demande ne peut être compensée par une économie sur un autre poste budgétaire du Service des sports.

Le Service des sports travaille avec CSM S.A., afin de trouver des pistes d'économies et/ou de revenus pérennes. De plus, la Municipalité mène des réflexions quant à l'avenir de la convention d'actionnaires avec les communes partenaires.

Régularisation comptable – subvention

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF 13'957'100.-	0.-	CHF 100'000.-
23.465	<i>Subventions</i>	CHF -4'500.-	0.-	CHF -100'000.-

Dans le cadre du Segment Festival, manifestation comprenant, entre autres, une manche de coupe du monde de skateboard, le Service des sports a encaissé la subvention en faveur de l'association organisatrice versée par le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) via la nature 465 ; le service a ensuite procédé à son versement à l'association via la nature 365.

Les montants n'ayant pas été prévus lors de l'établissement du budget 2023 au sein des natures 365 et 465 (charges et produits) du budget de fonctionnement du Service des sports, le service sollicite donc l'octroi des budgets nécessaires à la régularisation comptable de ces écritures.

24 Service social Lausanne CSR

Espace de consommation sécurisé Riponne et hébergements spécifiques Renens

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
24.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 26'131'100.-	0.-	CHF 194000.-
24.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 101'300.-	0.-	CHF 10'000.-
24.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF 1'486'600.-	0.-	CHF 51'000.-
24.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF 391'400.-	0.-	CHF 20'000.-
24.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF 92'100.-	0.-	CHF 8'000.-
24.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF 7'927'600.-	0.-	CHF 36'000.-
24.318	Honoraires et prestations de services	CHF 1'096'500.-	0.-	CHF 22'700.-
24.319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	CHF 130'200.-	0.-	CHF 3'000.-
24.365	<i>Aides et subventions à des institutions privées</i>	CHF 11'930'800.-	0.-	CHF -216'700.-
24.439	<i>Autres recettes</i>	CHF -36'000.-	0.-	CHF -28'000.-
24.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF -28'098'500.-	0.-	CHF -100'000.-

Lors de l'élaboration du budget 2023, des recettes réalisées en 2023 n'étaient pas encore connues, et ont permis la réalisation des projets d'hébergement d'urgence pour population spécifique (à Renens), et d'Espace de consommation sécurisé (ECS), antenne de la Riponne :

— reprise d'une partie de la subvention communale à la fondation ABS, qui gère l'ECS du Vallon et la future antenne de la Riponne par la Direction générale de la santé (DGS). Cela a occasionné une non-dépense de la subvention communale à la fondation ABS ;

— subvention de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour le projet d'hébergement spécifique à Renens, à hauteur de CHF 100'000.- ;

— encaissement de loyers par les bénéficiaires des hébergements spécifiques : un montant de CHF 28'000.- est prévu pour 2023.

Transfert du budget du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP) 2023

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
24.308	Personnel intérimaire	CHF	0.-	0.-	CHF 24'000.-
24.318	Honoraires et prestations de service	CHF	1'096'500.-	0.-	CHF -24'000.-

Le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité fait appel à un civiliste chaque année pour aider à la gestion de l'espace d'accueil. Lors de l'établissement du budget 2023, celui-ci avait été budgétisé au 318 hors depuis les indemnités pour les civilistes ont été reclassées au 308.

Le présent crédit supplémentaire vise à transférer le budget dans la bonne rubrique comptable.

Travaux nouveaux locaux Service social (SSL) petit Beaulieu 9

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
24.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	391'400.-	0.-	CHF 17'000.-
24.480	Prélèvement sur les fonds de réserves et de renouvellement	CHF	0.-	0.-	CHF -17'000.-

A la suite d'une réorganisation interne le Service Social a souhaité regrouper les collaborateurs et collaboratrices qui occupaient les locaux à la rue de Genève 52 près de la Direction. Des locaux ont donc été loués via le Service du logement et des gérances au Petit Beaulieu 9.

Des frais d'installation du réseau récole (courant faible) ont été nécessaires avant le déménagement des collaborateurs et collaboratrices.

Une demande de financement a été faite au Canton (DGCS) afin que les frais soient pris en charge par le fonds de réserve général. Cette demande a été validée par le canton et les frais ont donc été engagés.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES		TOTAL PAR NATURE	
		29 Service des gérances	31 Service des parcs et domaines		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation		-7'800	-7'800
	303	Assurances sociales		-2'700	-2'700
	304	Caisses de pensions et de prévoyance		-16'400	-16'400
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules		27'500	27'500
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	3'000		3'000
	313	Autres fournitures et marchandises		-17'000	-17'000
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	585'000	45'000	630'000
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	219'000		219'000
	318	Honoraires et prestations de services		145'200	145'200
	Total des charges		807'000	173'800	980'800
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	-9'000		-9'000
	436	Remboursement de tiers		-36'900	-36'900
	481	Prélèvement sur les financements spéciaux		-10'100	-10'100
	Total des revenus		-9'000	-47'000	-56'000
	TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE		798'000	126'800	924'800
Page du préavis		page 19	page 20		

29 Service des gérances**Adaptation des coûts des loyers des baux commerciaux**

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
29.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF 4'498'400.-	0.-	CHF 3'000.-
29.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF 13'541'700.-	0.-	CHF 219'000.-
29.427	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif</i>	CHF -13'545'800.-	0.-	CHF -9'000.-

Plusieurs régies dont la Ville de Lausanne est locataire ont notifié une hausse de leurs loyers au cours de l'année 2023 en fonction de l'indice suisse des prix à la consommation (ISPC), selon le droit du bail. Il s'agit d'objets commerciaux loués par le Service des gérances pour les besoins de l'administration communale.

Hausses totales déjà réceptionnées, en charge sur 2023 CHF 181'973.-

Estimation des hausses attendues d'ici fin 2023, au prorata CHF 18'027.-

Location dès le 1er octobre 2023 de 340 m2 bureaux à la place du Nord 7 dans le cadre du projet « Musiques actuelles » du Service de la culture.

Pour 2023, les charges locatives liées au contrat de bail seront de CHF 19'000.-. Se rajouteront des frais de CHF 3'000.- pour les charges complémentaires telles que le nettoyage, le réseau Wi-Fi et les petits frais annexes. Ces coûts seront partiellement compensés par des recettes de sous-location déjà confirmées de CHF 9'000.- qui feront l'objet d'une refacturation aux structures établies. Le différentiel de CHF 13'000.- est couvert par le budget ordinaire 2023 du Service de la culture, sous la ligne de subventions « Les Jumeaux – Centre des musiques urbaines ».

Patrimoine financier – Divers sinistres

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
29.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF 6'641'600.-	0.-	CHF 585'000.-

Chablais 18 : incendie du 20 février 2023

Un incendie a ravagé l'immeuble le 20 février dernier, l'intérieur et l'ensemble des installations techniques ont été détruits. Des travaux immédiats de nettoyage et d'évacuation ont dû être exécutés pour permettre une remise en état des locaux. Ils devront vraisemblablement se dérouler jusqu'à fin 2023. Les locataires pourront ensuite reprendre leurs activités au sein du bâtiment.

Ces travaux d'environ CHF 315'000.- seront en grande partie compensés par l'indemnité à recevoir de l'assurance incendie ECA, dont le montant ne peut pas encore être évalué à ce jour (enquête de police en cours / 3 offres de corps de métier restant à transmettre à l'ECA pour analyse).

Delamuraz 1 : dégâts d'eau à divers endroits du bâtiment

Les locaux du débarcadère à Ouchy, sis quai Delamuraz 1, subissent de nombreux dégâts d'eau provoqués par l'obsolescence des tuyaux noyés dans les dalles béton du bâtiment. Afin de maintenir l'exploitation de cet immeuble, des interventions urgentes ont dû être entreprises pour évacuer les eaux souillées et réparer les installations techniques (ascenseurs). Pour éviter tout nouveau sinistre, il a été décidé de dupliquer le réseau d'eau du bâtiment en installant de nouvelles conduites apparentes (non intégrées aux dalles). Ces travaux vont se dérouler jusqu'à la fin de l'année.

Coût estimé : CHF 120'000.-

Georgette 1 : dégâts d'eau en toiture

En début d'année, des traces d'humidité importantes sont apparues chez l'un de nos locataires du bâtiment de Georgette 1. Après des analyses approfondies, il a été constaté un défaut d'étanchéité en toiture. La réparation des éléments endommagés en toiture et sur terrasse de l'immeuble implique la pose d'un échafaudage. Ces travaux se dérouleront du mois d'août jusqu'à fin septembre 2023. Les locaux du locataire devront également être remis en état, après assèchement.

Coût estimé : CHF 150'000.-

31 Service des parcs et domaines**Unité vignobles – Auxiliaires TerrEmploi Sàrl**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'352'200.-	0.-	CHF -38'700.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'363'100.-	0.-	CHF -6'500.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'360'500.-	0.-	CHF -4'800.-
31.318	Honoraires et prestations de service	CHF	2'216'000.-	-414'000.-	CHF 50'000.-

Le poste d'ouvrier viticole de La Côte de l'Unité vignobles du Service des parcs et domaines (SPADOM) est aujourd'hui vacant. Le recrutement d'une personne qualifiée et expérimentée n'a pas abouti. Les candidats qui se sont présentés ne disposaient pas des compétences nécessaires.

Cette situation a nécessité de recruter une personne en qualité d'auxiliaire auprès de la société fournissant au SPADOM les autres employés temporaires viticoles. Le coût est évalué à CHF 50'000.- pour la saison viticole 2023.

Ce crédit supplémentaire sera compensé par les économies de salaire réalisées sur le poste d'ouvrier viticole laissé vacant pour l'année 2023.

Transfert d'un serrurier du Service des parcs et domaines (SPADOM) au sein du CFOR (SGSIL)

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'352'200.-	0.-	CHF -97'200.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'363'100.-	0.-	CHF -8'900.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'360'500.-	0.-	CHF -13'600.-
31.318	Honoraires et prestations de service	CHF	2'216'000.-	-414'000.-	CHF 119'700.-

Voir détails sous « Services industriels » sous rubrique 44 « Secrétariat général SIL »

Remplacement d'absences de longue durée

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'352'200.-	0.-	CHF 18'100.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'363'100.-	0.-	CHF 1'800.-
31.436	Remboursement de tiers	CHF	-181'500.-	0.-	CHF -10'400.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du service, le Service des parcs et domaines a été dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnes sous contrat d'auxiliaire afin de pallier des absences de longue durée.

Une recette concomitante, d'environ CHF 10'400.-, sera enregistrée sous la rubrique 436.100 au titre des indemnités journalières.

Charges de traitement : CHF 19'900.- - Recettes engendrées : CHF 10'400.-

Sensibilisation au littering

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'352'200.-	0.-	CHF 23'500.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'363'100.-	0.-	CHF 2'500.-
31.318	Honoraires et prestations de service	CHF	2'216'000.-	-414'000.-	CHF -26'000.-

Les années 2020-2021 ayant été difficiles, en termes de littering dans nos parcs, particulièrement dans celui du Bourget, ainsi que dans certains parcs du centre-ville en lien avec la crise du Covid, la Municipalité a mis en place une sensibilisation envers les usagères et usagers des espaces publics verts avec l'engagement de quatre étudiantes et étudiants durant l'été 2021 et six étudiantes et étudiants en 2022.

Le retour sur investissement ayant été très positif tant au niveau quantitatif en matière de déchets abandonnés qu'en termes d'image de la Ville et interaction avec la population. Suite à divers évènements du début de saison qui ont laissés leur lots de déchets et afin d'éviter au maximum que cela ne se reproduise durant l'été, la Municipalité souhaite reconduire cette campagne de prévention et l'engagement de six étudiantes et étudiants du 1^{er} juin 2023 au 19 août 2023 à raison de quatre heures par jour, trois jours par semaine soit le jeudi, le vendredi et le samedi.

Le coût des six étudiantes et étudiants serait d'environ CHF 26'000.-. Ce crédit supplémentaire sera entièrement compensé par une économie sur la rubrique 318.

Remplacement d'absences de longue durée

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'352'200.-	0.-	CHF 86'500.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'363'100.-	0.-	CHF 8'400.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'360'500.-	0.-	CHF 2'000.-
31.436	Remboursement de tiers	CHF	-181'500.-	0.-	CHF -26'500.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du service, le Service des parcs et domaines a été dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnes sous contrat d'auxiliaire pour pallier des absences de longue durée. Une recette concomitante, d'environ CHF 10'500.-, sera enregistrée sous la rubrique 436.100 au titre des indemnités journalières.

Charges de traitement : CHF 52'900.-, Recettes engendrées (LAA) : CHF 10'500.-.

Dans le même sens, le remplacement de deux collaboratrices en congé maternité a nécessité l'engagement d'auxiliaires. Une recette concomitante, d'environ CHF 16'000.-, sera enregistrée sous la rubrique 436.102 au titre d'allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

Charges de traitement : CHF 44'000.-, Recettes engendrées : CHF 16'000.-.

Unité vignobles – Transfert de budget

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
31.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	447'300.-	0.-	CHF	27'500.-
31.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'673'400.-	0.-	CHF	-27'500.-

L'élaboration du budget 2023 de l'Unité vignobles du Service des parcs et domaines (SPADOM) s'est conduite par analogie avec les budgets précédents, à savoir avec une classification de l'achat de barriques sous la rubrique 313 comme achat d'autres marchandises.

La nouvelle structure comptable place quant à elle ces frais sous une nature 311 dans la rubrique achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.

Les frais engagés depuis le 1er janvier 2023 sont déjà imputés dans la rubrique 311.

Ce crédit supplémentaire entièrement compensé permet ainsi de rectifier les enveloppes budgétaires attribuées par nature.

Mesures préventives pollution des sols Cité des jardins de Prélaz, avenue de Morges 77

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
31.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'673'400.-	0.-	CHF	10'500.-
31.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'032'200.-	414'000.-	CHF	45'000.-
31.318	Honoraires et prestations	CHF	2'216'000.-	-414'000.-	CHF	1'500.-

Après une analyse des sols dans le périmètre de la Cité des jardins de Prélaz, ceux-ci ont été considérés comme « pollués » à « très pollués » au sens de l'ordonnance fédérale sur les atteintes portées aux sols. La direction générale de l'environnement (DGE) du Canton a rendu une décision portant sur les restrictions et interdictions d'utilisation relatives aux jardins de Prélaz (interdiction de consommer les fruits et légumes cultivés en pleine terre sur ces sols et d'intégrer de la terre).

Face à ce constat et, en tant que propriétaire du terrain, la Municipalité a décidé de mettre en place des mesures compensatoires permettant de réduire les inconvénients liés aux interdictions ordonnées d'une part, en offrant aux habitantes et habitants du quartier des bacs destinés à leur permettre de continuer à cultiver leur potager et, d'autre part, en prenant à sa charge l'ensemencement des endroits de terre non couverts de végétation.

La prise en charge du coût de ces mesures compensatoires sera compensée par l'augmentation des redevances de superficie des DDP lors de leur renouvellement à l'échéance en 2031. A noter que les coûts ultérieurs, soit le renouvellement de la terre dans les bacs et l'ensemencement, seront par contre à la charge des habitantes et habitants.

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
31.481	Prélèvements sur les financements spéciaux	CHF	0.-	0.-	CHF	-10'100.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services				TOTAL PAR NATURE	
		33 Secrétariat général EJQ	34 Service de la petite enfance	35 Service des écoles et du parascolaire	36 Service de santé et prévention		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	537'100	-444'700	-82'400		10'000
	303	Assurances sociales	48'200	-40'700	-7'500		0
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	62'300	-51'500	-10'800		0
	305	Assurances accidents et maladie	1'500	-1'300	-200		0
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-12'800			8'500	-4'300
	313	Autres fournitures et marchandises				-40'700	-40'700
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire			1'464'000	3'500	1'467'500
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation			24'000		24'000
	318	Honoraires et prestations de services	30'000				30'000
	366	Aides individuelles				-8'500	-8'500
		Total des charges	666'300	-538'200	1'387'100	-37'200	1'478'000
	451	Participations et remboursements	-125'600	99'000	26'600		0
	465	Subventions	-40'000				-40'000
		Total des revenus	-165'600	99'000	26'600	0	-40'000
	TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS	500'700	-439'200	1'413'700	-37'200	1'438'000	
	Page du préavis	page 23	page 25	page 25	page 27		

33 Secrétariat général EJQ

Budget participatif

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
33.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 10'152'400.-	0.-	CHF 10'000.-
33.318	Honoraires et prestations de services	CHF 2'725'000.-	0.-	CHF 30'000.-
33.465	Subventions	CHF 0.-	0.-	CHF -40'000.-

La présente demande de crédit supplémentaire a pour but de financer le concept d'ambassadeur de quartier (16 auxiliaires entre 2 et 8 heures par semaine seront déployés dans les quartiers lors de la phase de votations qui dure un mois pour faire voter la population sur les projets) ainsi que de développer des produits de communication notamment de la traduction de documents. Ces activités rentrent dans le cadre de la phase II de diffusion et valorisation des résultats existants ainsi qu'un développement de l'accessibilité.

Ce crédit supplémentaire est financé par un soutien de la Commission fédérale des migrations (CFM).

Pool de remplacement EJQ

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
33.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 10'152'400.-	0.-	CHF 527'100.-
33.303	Assurances sociales	CHF 946'100.-	0.-	CHF 48'200.-
33.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 1'216'600.-	0.-	CHF 62'300.-
33.305	Assurances accidents et maladie	CHF 3'800.-	0.-	CHF 1'500.-
33.451	Participations et remboursements	CHF -420'600.-	0.-	CHF -125'600.-

En 2022, la Municipalité a entamé un projet visant la diminution de l'auxiliarat et la stabilisation du personnel éducatif. Fin 2022 une étude de projet pilote au Service de la Petite enfance a été décidée, avec la volonté de créer un pool de remplacement pour pallier aux absences du personnel fixes, principal facteur d'engagement de personnel auxiliaire.

Après plusieurs analyse et études de risques, la création d'un pool géré de manière centralisée au Secrétariat général de la Direction de l'enfance de la jeunesse et des quartiers (SGEJQ) et disponible pour toutes les structures d'accueil pré- et parascolaire a été privilégiée.

Le présent crédit supplémentaire doit donc permettre :

- le transfert des ept du pool de remplacement du Service de la petite enfance (division publiée 340) et du Service des écoles et du parascolaire (division publiée 35) au Secrétariat général EJQ (division publiée 33) en vue de la création des postes administratifs du pool de remplacement EJQ ;
- la création de l'enveloppe personnel éducatif du Service des écoles et du parascolaire par diminution du budget auxiliaire.

Voir aussi sous division 34 « Service de la petite enfance »

Voir aussi sous division 35 « Service des écoles et du parascolaire »

Achat d'une calandre repassage pour l'école à la montagne du Planemard

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
33.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 119'800.-	0.-	CHF -12'800.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Enfance, jeunesse et quartiers – sous division 33 « Secrétariat général »

34 Service de la petite enfance**Pool de remplacement EJJ**

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
34.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 40'008'700.-	0.-	CHF -444'700.-
34.303	Assurances sociales	CHF 3'806'300.-	0.-	CHF -40'700.-
34.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 4'441'100.-	0.-	CHF -51'500.-
34.305	Assurances accidents et maladie	CHF 112'700.-	0.-	CHF -1'300.-
34.451	Participations et remboursements	CHF -13'073'400.-	0.-	CHF 99'000.-

Voir détail sous division 33 « Secrétariat général »

Voir aussi sous division 35 « Service des écoles et du parascolaire »

35 Service des écoles et du parascolaire**Pool de remplacement EJJ**

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
35.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 42'570'000.-	0.-	CHF -82'400.-
35.303	Assurances sociales	CHF 4'147'200.-	0.-	CHF -7'500.-
35.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 4'903'800.-	0.-	CHF -10'800.-
35.305	Assurances accidents et maladie	CHF 127'500.-	0.-	CHF -200.-
35.451	Participations et remboursements	CHF -12'676'700.-	-1'383'000.-	CHF 26'600.-

Voir détail sous division 33 « Secrétariat général »

Voir aussi sous division 34 « Service de la petite enfance »

Remplacement de la chape de la salle de gym est du collège de Beaulieu

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
35.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF 6'713'000.-	590'000.-	CHF 85'000.-

Une campagne de sondages ponctuels a été réalisée pendant les vacances de Pâques et préalablement aux travaux de rénovation actuels. Ces sondages avaient montré que la chape, malgré son caractère hétérogène, devait permettre de supporter les travaux de réfection prévus.

Lors des premiers travaux de démolition du sol sportif du mois de juillet, les experts ont pu faire une reconnaissance complète de la chape et ont constaté la fragilité de celle-ci.

Afin de garantir la sécurité statique de la salle et pour pouvoir effectuer les travaux prévus, nous avons été obligés d'assainir le sol. Il a été nécessaire d'enlever la chape de toute la salle, pratiquement à la main, car la sécurité ne permettait pas l'utilisation de grosses machines.

Nous avons alors décidé de refaire la chape en bois et de reprendre les travaux avec la construction d'une nouvelle chape de haute qualité.

Cet imprévu a entraîné des coûts supplémentaires pour enlever le sol en mauvais état, poser la nouvelle chape, démonter et refaire le faux plafond de la salle de lutte située au-dessous de la salle de gymnastique, changer le système d'ancrage des douilles (des futures installations sportives)

ainsi que prévoir de nouveaux matériaux d'accrochage pour le sol sportif. L'ensemble de ces prestations complémentaires suppose un surcoût de CHF 85'000.-.

Remplacement des sources lumineuses traditionnelles par des sources LED

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
35.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF 6'713'000.-	590'000.-	CHF 1'090'000.-

La présente demande du Service des écoles et du parascolaire s'inscrit dans le catalogue des axes d'action et mesures proposées au Plan climat. Notre demande concerne le premier axe d'action : diminution de la consommation d'énergie, ainsi que la 4^e de ses mesures : optimiser les installations de la Ville et réduire les consommations d'énergie.

L'éclairage des bâtiments scolaires et leurs infrastructures sportives est responsable d'une large part de la consommation électrique de ces équipements. La proposition ci-dessous consiste à remplacer les sources lumineuses traditionnelles (halogènes, incandescentes, tubes lumineux, vapeur de mercure, etc.) par des luminaires LED. Il s'agirait de mettre en place des sources économes distinguées par leur efficacité énergétique élevée.

Selon la configuration des sites et leurs spécificités techniques, il est prévu des systèmes fonctionnant sur la base d'un détecteur de présence et selon la lumière du jour. La solution de reconvertir les anciens luminaires sera préconisée dans la mesure du possible. Dans les autres cas, un remplacement du système complet est prévu. Les luminaires et ampoules lumineuses ayant fait leur temps seront recyclés.

Selon la nature des prestations à réaliser, des subventions fédérales et/ou communales seront demandées pour chacun des projets. Les montants ont été estimés et figurent dans le tableau ci-dessous.

Le remplacement des sources lumineuses devrait comporter des nettes économies d'énergie. Les estimations faites par des spécialistes situent cette valeur, pour les classes et salles de gym, autour du 60% de la consommation actuelle. Pour l'ensemble de projets cités ci-dessous, et sous l'angle financier, les économies sont estimées à CHF 120'000.- par année.

Les sites suivants ont été identifiés et font partie de la présente demande de financement :

Collège	Locaux concernés	Devis	Subv. Equiwatt	Subv. Prokilowatt
Grand-Vennes	Site scolaire	324'000	20'000	30'000
Chailly	Salles de gymnastique	14'000	3'500	
Prélaz	Salles de gymnastique	50'000	12'500	
Prélaz	Salles de classe	65'000	16'250	
Beaulieu	Salle de rythmique	7'000	1'750	
Valency	Bâtiment scolaire	43'000	10'750	
Pierrefleur	Salle de rythmique	15'000	3'750	
Bois-Gentil	Salle de gymnastique	59'000	14'750	
Elysée	Bâtiment scolaire	138'000	20'000	
Béthusy	Salle de gymnastique	75'000	18'750	
Rouveraie	Salle de gymnastique	34'000	8'500	
Chissiez	Bâtiment scolaire	65'000	16'250	
Vieux-Moulin	Site scolaire	81'000	20'000	
Léman	Salles de classe	25'000	6'250	
Bergières	Bâtiment scolaire	70'000	17'500	
Boissonnet	Salle de gymnastique	25'000	6'250	
Total		1'090'000	196'750	30'000

Remplacement de conduite au Collège de Grand-Vennes et installation de classes provisoires au collège de Vers-chez-les-Blanc

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
35.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	6'713'000.-	590'000.-	CHF 289'000.-
35.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF	3'980'700.-	0.-	CHF 24'000.-

La présente demande s'inscrit dans la deuxième série de crédits supplémentaires.

Collège de Grand-Vennes – bâtiment C Omnisport

Le week-end du 3 – 4 juin 2023, un des vestiaires de la salle omnisports a été inondé suite à la perforation d'une conduite d'alimentation en eau des douches. Une entreprise sanitaire a été mandatée pour mener l'investigation correspondante. Cette expertise a mis en évidence des défaillances structurelles sur une bonne partie du tronçon, notamment de la nourrisse de départ, jusqu'aux douches des vestiaires des salles de gymnastique. Le rapport confirme également la nécessité de procéder en urgence au remplacement de la conduite principale d'alimentation des douches des trois salles de gymnastiques du site.

Le montant des travaux est estimé à CHF 95'000.-. Cette prestation devrait pouvoir être engagée pendant la pause estivale, permettant ainsi une mise en service des douches à la rentrée scolaire 2023-2024.

Collège de Vers-chez-les-Blanc

L'évolution démographique de la population dans le secteur de Vers-chez-les-Blanc (Praz Roman) et le Chalet à Gobet a pour conséquence une nouvelle augmentation des effectifs scolaires ainsi qu'une pression sur les infrastructures parascolaires. Si les projections anticipent un pic des effectifs scolaires d'ici deux à trois ans puis une stabilisation, cette situation oblige néanmoins le Service des écoles et du parascolaire (SEP) à étudier l'extension du site de Vers-chez-les-Blanc pour répondre aux besoins scolaires et parascolaires à moyen et long terme.

Dans cette attente, le service doit installer des classes provisoires pour répondre aux besoins scolaires pour les trois prochaines années. Pour l'année 2023, ce besoin est estimé à deux classes. Deux classes supplémentaires pourraient être rajoutées si nécessaire.

Leur implantation a été définie d'entente avec le Service des parcs et domaines, sur la parcelle voisine, propriété de la Ville et en zone d'utilité publique. Le locataire de cette parcelle privée communale en a été également averti. Leur installation est prévue pour la rentrée scolaire 2023.

Les coûts supplémentaires induits pour le SEP se montent à :

- entretien des biens immobiliers : travaux nécessaires au montage, à la mise en place, au raccordement et au démontage des modules préfabriqués, y compris les travaux en lien avec les aménagements extérieurs : CHF 194'000.-.
- loyers et redevances d'utilisation : les frais de location des classes provisoires se montent à CHF 24'000.- pour l'année 2023. Ils s'élèveront à CHF 79'000.- pour l'année 2024 et à CHF 120'000.- pour 2025 ; puis CHF 70'000.- pour l'année 2026.

36 Service de santé et prévention

Laboratoire du cabinet d'orthodontie – Remplacement de la soudeuse laser

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
36.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	72'300.-	0.-	CHF 8'500.-
36.366	<i>Aides individuelles</i>	CHF	100'500.-	0.-	CHF -8'500.-

Acquise en 2004, la soudeuse laser du laboratoire du cabinet d'orthodontie de Montbenon donne de sérieux signes d'essoufflement. L'ensemble des critères de sécurité ne sont plus remplis et son remplacement doit s'effectuer dans les meilleurs délais.
L'achat d'une nouvelle soudeuse laser engendre une dépense de CHF 8'500.-.

Aménagement du nouveau cabinet dentaire des Plaines-du-Loup

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
36.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	211'700.-	0.-	CHF -40'700.-
36.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	45'000.-	0.-	CHF 3'500.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Enfance, jeunesse et quartiers – sous division 36 « Santé et prévention »

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services					TOTAL PAR NATURE	
		38 Secrétariat général FIM	39 Service des finances	40 Service du personnel	42 Service de la propreté urbaine	43 Service achat et logistique Ville		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	82'000	18'000	104'000			204'000
	303	Assurances sociales	7'500	1'700	4'900			14'100
	304	Caisse de pensions et prévoyance	3'100	800	2'400			6'300
	305	Assurance accidents et maladie	300					300
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations			-42'000	116'000		74'000
	313	Marchandises				-116'000		-116'000
	318	Honoraires et prestations de services		550'000	-61'400			488'600
		Total des charges	92'900	570'500	7'900	0	0	671'300
	424	Gains comptables sur les placements du PF		-550'000				-550'000
	436	Remboursement de tiers	-40'000	-17'000	-49'900			-106'900
	481	Prélèvement sur les financements spéciaux				-529'700	-47'400	-577'100
	Total des revenus	-40'000	-567'000	-49'900	-529'700	-47'400	-1'234'000	
	TOTAL FINANCES ET MOBILITE	52'900	3'500	-42'000	-529'700	-47'400	-562'700	
	Page du préavis	page 29	page 30	page 30	page 31	page 32		

38 Secrétariat général FIM

Remplacement – Congé maternité

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
38.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 1'710'200.-	0.-	CHF 82'000.-
38.303	Assurances sociales	CHF 159'200.-	0.-	CHF 7'500.-
38.304	Caisse de pensions et prévoyances	CHF 243'900.-	0.-	CHF 3'100.-
38.305	Assurances accidents et maladie	CHF 0.-	0.-	CHF 300.-
38.436	<i>Remboursement de tiers</i>	CHF 0.-	0.-	CHF -40'000.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du Secrétariat général des finances et de la mobilité, le service est dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnel pour pallier deux absences de longue durée. En effet, le remplacement de deux collaboratrices en congé maternité nécessite l'engagement d'auxiliaires sur une durée respective de 10 mois et 7 mois (4 mois sur l'année 2023) pour un montant de CHF 92'900.- en 2023. Une recette concomitante, d'environ CHF 40'000.-, sera enregistrée sous la rubrique 436 au titre d'allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

39 Service des finances**Remplacement – Congé maternité**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	5'644'200.-	0.-	CHF 18'000.-
39.303	Assurances sociales	CHF	431'200.-	0.-	CHF 1'700.-
39.304	Caisse de pensions et prévoyance	CHF	616'400.-	0.-	CHF 800.-
39.436	<i>Remboursement de tiers</i>	CHF	0.-	0.-	CHF -17'000.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche de l'Office du contentieux, le Service des finances est dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnel pour pallier une absence en congé maternité nécessite l'engagement d'un auxiliaire pour une durée de 3 mois sur l'année 2023 pour un montant de CHF 20'500.-. Une recette concomitante, d'environ CHF 17'000.-, sera enregistrée sous la rubrique 436 au titre d'allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

Nouvel emprunt obligataire – Frais d'emprunts

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'266'800.-	0.-	CHF 550'000.-
39.424	<i>Gains comptables sur les placements du patrimoine financier</i>	CHF	-250'000.-	0.-	CHF -550'000.-

En fonction de la situation des marchés, nous souhaitons consolider une partie de la dette à court terme à long terme.

Cette opération n'étant pas prévue initialement dans le budget de fonctionnement 2023 (deux opérations prévues déjà réalisées en 2023), nous sollicitons un crédit supplémentaire pour couvrir les frais d'emprunts pour une 3^e opération d'emprunt à long terme, soit pour un montant estimé sur la base des deux opérations réalisées début 2023 de l'ordre de CHF 550'000.-.

Lors de la 1^{re} opération d'emprunt libération des fonds en février 2023, nous avons réalisé un agio qui nous permet de compenser ces frais d'emprunts supplémentaires.

Un agio représente le prix obtenu au-dessus de la valeur nominale d'un emprunt au moment de l'émission de l'emprunt obligataire.

40 Service du personnel**Internalisation CIP « Conseillère/Conseiller en insertion professionnelle » via budget honoraire et frais d'expertise**

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
40.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	2'479'200.-	0.-	CHF 54'100.-
40.303	Assurances sociales	CHF	644'100.-	0.-	CHF 4'900.-
40.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF	895'300.-	0.-	CHF 2'400.-
40.318	<i>Honoraires et prestations de service</i>	CHF	2'028'800.-	0.-	CHF -61'400.-

Au sein du domaine Santé et sécurité au travail du Service du personnel, les conseillères et conseillers en insertion accompagnent le personnel pour élaborer de nouvelles perspectives (via des bilans de compétences et des tests) et permettre aux collaboratrices et collaborateurs concerné-e-s de les tester sous forme de mesure de réaffectation. Ce dispositif se développe et il est à présent complètement internalisé ; alors qu'il était jusque à la fin de l'année 2022 assuré par un prestataire externe.

S'agissant d'une réorganisation effectuée en 2020, certains ajustements ont été entrepris afin de répondre de manière plus précise aux besoins de la ville et de ses collaboratrices et collaborateurs.

Ainsi, le montant facturé dans le cadre de la convention de prestation de médecine du travail a été revu à la baisse depuis le début du contrat d'externalisation. Etant donné que cette diminution est effective sur 2023 et pérennisée par la suite, une partie du budget initialement octroyé est utilisé pour créer un nouveau poste de conseillère ou conseiller en insertion professionnelle et ainsi internaliser cette ressource.

La charge dans la nature 318 « honoraires et prestations de service » doit donc être transférée dans la nature 301 « personnel administratif et d'exploitation ».

Remplacement – Congé maternité

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
40.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 2'479'200.-	0.-	CHF 49'900.-
40.436	Remboursement de tiers	CHF -1'200'000.-	0.-	CHF -49'900.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du Service du personnel, ce dernier est dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnel pour pallier une absence de longue durée. En effet, le remplacement d'une collaboratrice en congé maternité nécessite l'engagement d'un auxiliaire sur une durée d'environ six mois pour un montant de CHF 49'900.- en 2023. Une recette concomitante, d'environ CHF 49'900.-, sera enregistrée sous la rubrique 436 au titre d'allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

Transfert de financement du Service du personnel (SPEL) au Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour l'achat de matériel informatique pour les apprenti-e-s employé-e-s de commerce

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
40.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 69'300.-	0.-	CHF -42'000.-

Voir détails Autorisations d'achats – Logement, environnement et architecture – sous division « Service d'organisation et d'informatique »

42 Service de la propreté urbaine

Correction technique du compte 313 du budget 2023

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
42.311	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	CHF 251'300.-	0.-	CHF 116'000.-
42.313	Achats d'autres marchandises	CHF 1'288'800.-	0.-	CHF -116'000.-

Des montants du budget du Centre intercommunal de déchets (CID / 422) ont été imputés dans les mauvais comptes au moment de l'établissement du budget. Cette inexactitude a eu pour conséquence une dotation incorrecte du compte « Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien ». Cette sous-dotation impacte le bon fonctionnement du CID dans sa gestion au quotidien. Une correction technique est demandée, du compte 313 vers le compte 311.

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget	Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
42.481	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF -1'571'500.-	0.-	CHF -529'700.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

43 Service Achat et logistique Ville

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget	Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
43.481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF 0.-	0.-	CHF -47'400.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES						TOTAL PAR NATURE	
		44 Secrétariat général SIL	45 Services partagés	46 Commercial	47 Patrimoine	48 Productions	49 Réseaux		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	133'700						133'700
	303	Assurances sociales	12'300						12'300
	304	Caisse de pensions et de prévoyance	13'800						13'800
	305	Assurances accidents et maladie	4'900						4'900
	309	Autres charges des autorités et du personnel	15'000	-135'000	-150'000				-270'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau	17'000						17'000
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	84'600	50'000				-47'000	87'600
	313	Autres fournitures et marchandises	35'000						35'000
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		50'000	-3'000		-758'100	-1'441'200	-2'152'300
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	2'000	20'000	3'000		758'100	1'509'200	2'292'300
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation						35'000	35'000
	318	Honoraires et prestations de services	590'000	-20'000				-90'000	480'000
	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	28'000		150'000				178'000
		Total des charges	936'300	-35'000	0	0	0	-34'000	867'300
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier		-562'100					-562'100
	424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier			-214'000				-214'000
	427	Revenus des immeubles et autres biens du PA		562'100	-16'000				546'100
	435	Ventes et prestations de service	-119'700		230'000			-10'800	99'500
	439	Autres recettes	-578'000						-578'000
	465	Subventions	-223'000						-223'000
481	Prélèvement sur les financements spéciaux				-14'000		-135'900	-149'900	
	Total des revenus	-920'700	0	0	-14'000	0	-146'700	-1'081'400	
	TOTAL SERVICES INDUSTRIELS	15'600	-35'000	0	-14'000	0	-180'700	-214'100	
	Page du préavis	page 34	page 37	page 38	page 39	page 39	page 40		

44 Secrétariat général SIL**Transfert d'un serrurier du Service des parcs et domaines (SPADOM) au sein du CFOR (SGSIL)**

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 5'348'300.-	0.-	CHF 97'200.-
44.303	Assurances sociales	CHF 498'200.-	0.-	CHF 8'900.-
44.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 640'200.-	0.-	CHF 13'600.-
44.435	<i>Ventes et prestations de service</i>	CHF -15'154'800.-	0.-	CHF -119'700.-

La Municipalité, à plusieurs reprises, a émis le souhait de regrouper certaines activités et certains métiers pratiqués dans plusieurs services à des fins de cohérence et d'efficacité. Cette volonté est également soutenue par des réflexions menées depuis plusieurs années par différents services. De plus, les besoins liés au projet Métamorphose impliquent la recherche de solutions pour une partie des activités de SPADOM situées à la Bourdonnette. Dans ce cadre, l'activité de serrurerie a été relocalisée, aussi bien physiquement que hiérarchiquement.

Dans la note adoptée le 8 décembre 2022, la Municipalité a accepté le transfert du serrurier de SPADOM au SGSIL.

Cette demande de crédit supplémentaire est neutre au niveau Ville, les charges transférées aux Services industriels étant refacturées en tant que prestation à SPADOM.

Voir aussi « Logement, environnement et architecture » sous division 31 « Service des parcs et domaines »

Crédit supplémentaire Equiwatt lié à l'analyse systématique du potentiel d'économie d'énergie des équipements des bâtiments de l'administration

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 5'348'300.-	0.-	CHF 24'300.-
44.303	Assurances sociales	CHF 498'200.-	0.-	CHF 2'300.-
44.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 640'200.-	0.-	CHF 100.-
44.305	Assurances accidents et maladie	CHF 40'800.-	0.-	CHF 3'300.-
44.439	<i>Autres recettes</i>	CHF -6'544'100.-	0.-	CHF -30'000.-

Un poste à durée déterminée de 24 mois, dont le pourcentage est évalué à 80%, est créé afin de réaliser des analyses systématiques du potentiel d'économie d'énergie des équipements des bâtiments de l'administration en le finançant intégralement par le fonds climat.

Le montant lié à ce nouvel EPT pour 2023 est estimé à CHF 30'000.-. Pour l'année 2024, le traitement sera directement prévu au budget

Crédit supplémentaire Equiwatt pour des mesures extraordinaires de soutien aux ménages et aux entreprises touchés par la hausse des tarifs de l'énergie

		Budget	Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 5'348'300.-	0.-	CHF 12'200.-
44.303	Assurances sociales	CHF 498'200.-	0.-	CHF 1'100.-
44.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 640'200.-	0.-	CHF 100.-
44.305	Assurances accidents et maladie	CHF 40'800.-	0.-	CHF 1'600.-
44.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 88'600.-	0.-	CHF 17'000.-
44.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 1'197'500.-	0.-	CHF 121'000.-
44.318	Honoraires et prestations de services	CHF 4'224'600.-	0.-	CHF 590'000.-
44.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF 736'300.-	0.-	CHF 28'000.-
44.439	Autres recettes	CHF -6'544'100.-	0.-	CHF -548'000.-
44.465	Subventions	CHF 0.-	0.-	CHF -223'000.-

Les Services Industriels de Lausanne ont été autorisé à mener des mesures extraordinaires de soutien aux ménages et aux entreprises touchés par la hausse des tarifs de l'énergie en les finançant intégralement par le Fonds climat.

CHF 2'185'000.- supplémentaires ont été octroyés au programme equiwatt entièrement financés par le Fonds climat afin de permettre des mesures extraordinaires de soutien aux économies d'énergie en faveur des ménages et des entreprises dans le but de limiter l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et du coût de la vie sur ces derniers.

Le plan d'action du programme Equiwatt est le suivant :

- réalisation d'opérations écologements sur le parc immobilier de la CPCL (2'000 logements ciblés);
- réalisation d'opérations écologements supplémentaires chaque année de 2023 à 2026, permettant de cibler 500 logements additionnels aux 1'500 actuellement ciblés ; ces opérations sont en partie subventionnées par le Canton de Vaud ;
- optimisation du réglage des chaufferies du parc immobilier de la CPCL (1'500 logements bénéficiaires) ;
- mise en place d'un soutien pour le remplacement des vannes manuelles par des vannes thermostatiques ;
- renfort du soutien aux entreprises et à l'administration lausannoise pour la réalisation de projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- création d'un poste à durée déterminée de 2023 à 2026 au sein d'Equiwatt, représentant 0.4 ept pour un soutien administratif à la mise en œuvre de ces mesures.

Pour les années futures les montants seront directement intégrés au budget.

Transfert de divers budgets II

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	4'000.-	0.-	CHF 15'000.-
44.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	1'197'500.-	0.-	CHF -30'000.-
44.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	30'000.-	0.-	CHF 30'000.-

Voir détails sous division 45 « Services partagés »

Voir aussi sous division 46 « Commercial »

Voir aussi sous division 48 « Production et solutions énergétiques »

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

Transfert de budget pour les apprentis électriciens de réseau

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	1'197'500.-	0.-	CHF 15'000.-
44.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	30'000.-	0.-	CHF 5'000.-
44.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	27'000.-	0.-	CHF 2'000.-

Suite au transfert des apprentis électriciens de réseau du Service réseaux au Secrétariat général des SIL le budget lié à ces apprentis doit également être transféré. Les besoins sont les suivants : CHF 15'000.- pour de l'achat de machines et matériel, CHF 5'000.- pour l'achat de matière première et CHF 2'000.- pour l'entretien des machines.

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

Achat de matériel informatique pour les apprenties et apprentis de C-for

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
44.311	<i>Achats de mobiliers, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	1'197'500.-	0.-	CHF -21'400.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Services industriels – sous division « Services partagés »

45 Services partagésTransfert de divers budgets I

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.309	<i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	CHF	739'000.-	0.-	CHF -120'000.-
45.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	331'800.-	0.-	CHF 120'000.-

Chaque année le Service réseaux doit étalonner certains compteurs électriques, c'est-à-dire les re-calibrer. Ces coûts doivent être transférés pour CHF 90'000.- du compte 49.318 au compte 49.315.

Les frais pour l'entretien de l'éclairage public est totalement inscrit sous la position 49.315 alors qu'il concerne 49.314 Entretien de la signalisation routière et de l'éclairage public (CHF 318'000.-).

Le Service réseaux loue les salopettes des monteurs électriciens. Le budget de CHF 35'000.- doit être transféré de la nature 49.311 sous la nature comptable 49.316 lié à la location d'objets mobiliers.

Une partie des coûts des équipements de sécurité a été attribuée aux frais sanitaires de personnel sous la rubrique 45.309 alors que ce montant est utilisé pour les frais d'équipement de sécurité du personnel des SIL. Un transfert de CHF 120'000.- doivent être transférés sous la nature 45.311.

Les récupérations des pertes sur débiteurs ont été prévues sous la nature 46.427 alors qu'elles concernent la rubrique 46.424 pour un montant de CHF 214'000.-.

Les remboursements de prise aux débiteurs doivent être transférés de la nature 46.427 sous la nature 46.435 pour un montant de CHF 230'000.-.

Les frais des installations bornes N-charge ont été prévus sous la nature 46.314 alors qu'ils concernent la nature 46.315 (CHF 3'000.-).

Voir aussi sous division 46 « Commercial »

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

Transfert de divers budgets II

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.309	<i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	CHF	739'000.-	0.-	CHF -15'000.-
45.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	331'800.-	0.-	CHF -50'000.-
45.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'089'200.-	0.-	CHF 50'000.-
45.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	7'500.-	0.-	CHF 20'000.-
45.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	7'993'600.-	0.-	CHF -20'000.-
45.423	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier</i>	CHF	0.-	0.-	CHF -562'100.-
45.427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	CHF	-562'100.-	0.-	CHF 562'100.-

Le budget pour la sécurité est totalement inscrit sous la position 45.311. Régulièrement, des éléments de sécurité font partie intégrante du bâtiment. Les coûts concernant l'entretien des bâtiments doivent donc être transférés sous la nature 45.314.

L'entretien des systèmes d'alarmes a été prévu sous la rubrique 45.318 alors qu'il concerne la rubrique 45.315.

Le budget concernant la formation est centralisé sous la nature 45.309 pour l'ensemble des Services industriels. Afin d'avoir une vue d'ensemble des coûts du centre de formation des apprentis (C-for) une partie du budget doit être transféré sous la nature 44.309.

Lors de l'élaboration du budget 2023 et suite au changement du plan comptable une mauvaise transcription est intervenue. CHF 150'000.- de la rubrique 46.309 concernant la participation des SIL au fonds biogaz doivent être transférés sous la rubrique 46.319.

L'entretien des installations du barrage de Lavey et des installations de contracting pour un montant de CHF 758'100.- ont été prévu sous la rubrique 48.314 « entretiens des canalisations » alors qu'il s'agit de la rubrique 48.315 « entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien ».

L'achat de matière première pour le centre de formation des apprentis du C-for a été prévu sous la rubrique 44.311, il doit être transféré sous la nature 44.313.

L'entretien des grands postes et du réseau a été prévu pour un montant de CHF 1'931'200.- sous la rubrique 49.314 alors qu'il s'agit de la rubrique 49.315.

Les loyers concernent des immeubles du patrimoine financier et non du patrimoine administratif, le budget doit être transféré de la nature 45.427 à la nature 45.423.

Voir aussi sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Voir aussi sous division 46 « Commercial »

Voir aussi sous division 48 « Production et solutions énergétiques »

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

Achat de matériel informatique

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
45.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	331'800.-	0.-	CHF - 20'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Services industriels – sous division « Services partagés »

46 Commercial

Transfert de divers budgets I

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	3'000.-	0.-	CHF -3'000.-
46.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	4'900.-	0.-	CHF 3'000.-
46.424	<i>Gains comptables sur les placements du patrimoine financier</i>	CHF	0.-	0.-	CHF -214'000.-
46.427	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif</i>	CHF	16'000.-	0.-	CHF -16000.-
46.435	Ventes et prestations de services	CHF	-315'094'800.-	0.-	CHF 230'000.-

Voir détails sous division 45 « Services partagés »

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

Transfert de divers budgets II

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.309	<i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	CHF	168'000.-	0.-	CHF -150'000.-
46.319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	CHF	12'135'000.-	0.-	CHF 150'000.-

Voir détails sous division 45 « Services partagés »

Voir aussi sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Voir aussi sous division 48 « Production et solutions énergétiques »

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

47 PatrimoineSurcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
47.481	<i>Prélèvements sur les financements spéciaux</i>	CHF	0.-	0.-	CHF -14'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

48 ProductionsTransfert de divers budgets II

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
48.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	1'163'500.-	0.-	CHF -758'100.-
48.315	Entretien des objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	26'000.-	0.-	CHF 758'100.-

Voir détails sous division 45 « Services partagés »

Voir aussi sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Voir aussi sous division 46 « Commercial »

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

49 RéseauxAchat d'un analyseur qualité de tension

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
49.311	<i>Achats d'objets mobilier, machines et véhicules</i>	CHF	2'333'600.-	0.-	CHF -12'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Services industriels – sous division « Réseaux »

Transfert de divers budgets I

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	2'333'600.-	0.-	CHF -35'000.-
49.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	6'405'600.-	0.-	CHF 318'000.-
49.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	144'600.-	0.-	CHF -228'000.-
49.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	4'582'100.-	0.-	CHF 35'000.-
49.318	<i>Honoraires et prestations de service</i>	CHF	2'785'400.-	0.-	CHF -90'000.-

Voir détails sous division 45 « Services partagés »

Voir aussi sous division 46 « Commercial »

Transfert de budget entre l'entretien des postes électriques et l'entretien de l'éclairage public

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	6'405'600.-	0.-	CHF 172'000.-
49.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	144'600.-	0.-	CHF -172'000.-

L'entretien annuel des postes électriques ainsi que de l'éclairage public varie d'une année à l'autre. En effet, certains entretiens ne se font pas toutes les années. Cette année, l'entretien de l'éclairage public est particulièrement conséquent alors qu'il s'agit d'une plus petite année pour l'entretien des postes électriques.

En conséquence, il est proposé de transférer CHF 172'000.- de l'entretien des postes électriques (nature comptable : 315) pour l'entretien de l'éclairage public (nature comptable : 314).

Transfert de divers budgets II

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	6'405'600.-	0.-	CHF -1'931'200.-
49.315	Entretien des objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	144'600.-	0.-	CHF 1'931'200.-

Voir détails sous division 45 « Services partagés »

Voir aussi sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Voir aussi sous division 46 « Commercial »

Voir aussi sous division 48 « Production et solutions énergétique »

Transfert de budget pour les apprentis électriciens de réseau

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	144'600.-	0.-	CHF -22'000.-

Voir détails sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Achat de deux nouveaux postes de transformations provisoires afin de faire face à la demande

		Budget		Cs 1 ^{ère} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.435	<i>Ventes et prestations de service</i>	CHF	-1'677'700.-	0.-	CHF -10'800.-

Voir détails sous Autorisations d'achats – Services industriels – sous division « Réseaux »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
49.481	<i>Prélèvements sur les financements spéciaux</i>	CHF	0.-	0.-	CHF -135'900.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

		Directions					TOTAL PAR NATURE
		Sécurité et économie	Logement, environnement et architecture	Enfance jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
506	Investissement mobilier, machines et véhicules	291'100	52'100	50'000	599'400	391'000	1'383'600
661	Subventions cantonales - mobilier, machines, matériel - Recettes	-133'000					-133'000
Total		158'100	52'100	50'000	599'400	391'000	1'250'600
Page du préavis		page 42	page 46	page 47	page 48	page 50	

2. SECURITE ET ECONOMIE**17 Corps de police**Remplacement de la climatisation défectueuse d'un local technique

		Budget	Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
17.506	Invest. Mobilier, machines et véhicules	CHF 800'000.-	60.000.-	CHF 0.-

Le poste de police du Flon est doté d'un local technique contenant des serveurs informatiques et d'enregistrement vidéo, ainsi qu'un onduleur permettant d'assurer le service et d'éviter des pertes de données en cas de coupure d'électricité. La climatisation de ce local est indispensable afin d'éviter la détérioration, voire la destruction du matériel, qui pourrait être causée par une température trop chaude. Outre la mission générale de police, le poste du Flon est dédié à l'enregistrement des plaintes pour tout le territoire lausannois.

L'installation actuelle montre des signes inquiétants d'usure (fuites) qui ne peuvent pas être réparées. Il est donc indispensable d'en acquérir une nouvelle.

Changement d'affectation au budget des autorisations d'achat véhicules

		Budget	Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
17.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF 800'000.-	60.000.-	CHF 0.-

Le Corps de police, lors de l'établissement du budget des autorisations d'achat 2023, avait prévu de renouveler un fourgon d'intervention (CP 330).

Il est souhaité de repousser le renouvellement du véhicule CP 330 au profit du véhicule CP 515, lequel a 150'000 km au compteur et date de 2014. Ce dernier était initialement prévu en renouvellement en 2023 mais a été postposé au profit d'autres entités. Il s'agirait d'un véhicule d'intervention pour la police judiciaire en version électrique.

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
17.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	800'000.-	60'000.-	CHF 7'900.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

18 Service de protection et sauvetageAcquisition d'une génératrice pour le détachement poste médical avancé (DPMA)

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
18.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	580'500.-	240'000.-	CHF 23'000.-
18.661	<i>Subvention Canton – Mobilier, machines, matériel</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	-240'000.-	CHF -23'000.-

Dans le cadre des travaux liés à la crise énergétique (INOPIA), la Direction générale de la santé (DGS) a demandé au DPMA de se doter d'une génératrice. Cet achat n'étant pas prévu aux autorisations d'achat 2023, un crédit supplémentaire s'avère indispensable afin de permettre l'acquisition de cette machine, dont le coût sera entièrement compensé par le versement d'une subvention de la part de la DGS.

Acquisition d'un véhicule supplémentaire de type Service Médical d'Urgence et de Réanimation (SMUR)

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
18.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	580'500.-	240'000.-	CHF 95'000.-
18.661	<i>Subvention Canton – Mobilier, machines, matériel</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	-240'000.-	CHF -95'000.-

La Direction générale de la santé (DGS) souhaite renforcer le dispositif cantonal des véhicules de type SMUR. À cet effet, elle a mandaté le service d'ambulances du Service de protection et sauvetage d'acquérir un véhicule supplémentaire dans les meilleurs délais. Devisé à CHF 95'000.-, ce véhicule sera subventionné à 100% par la DGS et remboursé à réception des factures. Cet achat n'ayant pas été prévu lors de l'élaboration des autorisations d'achats, un crédit supplémentaire entièrement compensé s'avère indispensable.

Surcoût de l'acquisition de l'ambulance

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
18.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	580'500.-	240'000.-	CHF 15'000.-
18.661	<i>Subvention Canton – Mobilier, machines, matériel</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	-240'000.-	CHF -15'000.-

L'augmentation des prix constatée pour l'acquisition d'une ambulance ainsi que de son système de chargement nécessite un crédit supplémentaire de CHF 15'000.-. Ce surcoût est toutefois entièrement compensé par une augmentation de la subvention versée par la Direction générale de la santé.

Remplacement du véhicule d'intervention spécifique au domaine médical du détachement poste médical avancé

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
18.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	580'500.-	240'000.-	CHF 24'100.-

La réactualisation des offres effectuée en collaboration avec le SALV démontre une augmentation du prix du véhicule, découlant de la forte hausse du prix des matières premières, notamment l'acier et l'aluminium qui constituent l'essentiel de la superstructure du véhicule. L'offre reçue ascende à CHF 454'020.- TTC, alors que ledit véhicule était prévu à hauteur de CHF 430'000.- dans le préavis N° 2022/33 des autorisations d'achats 2023.

Un crédit supplémentaire s'avère dès lors indispensable afin de pouvoir acquérir ce véhicule. Dite augmentation est toutefois entièrement compensée par la reprise de l'ancien véhicule pour la somme de CHF 24'863.-. Il convient encore de préciser qu'au vu du délai de livraison, les prix ci-dessus s'entendent avec le taux de TVA de 8,1% qui sera en vigueur en 2024.

Voir aussi - Budget de fonctionnement - sous Sécurité et économie, Division 18 « Service de Protection et sauvetage »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
18.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	580'500.-	240'000.-	CHF 13'400.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

21 Service de l'eau

Demande d'augmentation du budget des autorisations d'achats pour le remplacement d'un gerbeur pour l'usine de Lutry

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
21.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	94'900.-	0.-	CHF 18'200.-

L'usine de Lutry possédait un gerbeur EGV 2000 qui est arrivé en fin de vie avec une panne de fuite hydraulique. L'usine nécessite de posséder un tel engin pour la manutention de palettes. Il a été décidé de le remplacer par un modèle STILL EXV 16i électrique.

Le remplacement de cet appareil ne figurait pas dans la liste des autorisations d'achats validées à travers le préavis N° 2022/33.

Les charges d'amortissements annuels seront entièrement compensées par des attributions aux fonds de réserves restreintes d'autant.

Demande d'augmentation du budget des autorisations d'achats pour le remplacement d'un chariot élévateur pour l'usine de Saint-Sulpice

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
21.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	94'900.-	0.-	CHF	28'900.-

Une nouvelle installation de mise à l'équilibre du pH sur le refoulement St-Sulpice-Crissier a été mise en service le 29 novembre 2022 pour résoudre les problèmes de qualité d'eau (colorations) dans les villages de l'ouest Lausannois, survenus suite à l'arrêt de certaines sources concernées par la problématique du chlorotalonil.

Cette installation de dosage consomme environ 50 tonnes de soude caustique 30% par année. Actuellement elle est livrée et manutentionnée par containers de 800 kg, ce qui implique des opérations de transvasage manuelles.

Ces opérations génèrent des risques pour le personnel et l'environnement qui pourraient être grandement restreints par l'utilisation de containers de 1'200 kg permettant l'utilisation de rétentions inclinées avec réservoirs tampon intégrés.

Le gerbeur actuel de l'usine de St-Sulpice a 33 ans et ne correspond plus aux normes de sécurité actuelles, (verrouillage machine position timon vertical / horizontal manquent, pas de frein moteur, manque protection basse anti écrasement) et ne permet pas la manutention de charge aussi élevée.

L'élévateur proposé à l'achat est parfaitement adapté pour manutentionner les gros containers de soude sur un plan incliné (mât inclinable) ou par un chargement sur le côté (élévateur à contrepoids) avec une bonne maniabilité autour des pompes.

D'autre part le chargement / déchargement de camion et déplacement entre les bâtiments de matériel divers sera grandement amélioré.

Il s'agira d'un véhicule non immatriculé car il ne sera pas destiné à rouler sur des routes publiques, uniquement dans l'enceinte de l'usine, et à propulsion électrique.

Voir aussi – Sécurité et économie – au Budget de fonctionnement sous division 21 « Service de l'eau »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
21.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	94'900.-	0.-	CHF	65'600.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

4 LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE**31 Service des parcs et domaines****Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2**

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
31.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	755'500.-	0.-	CHF	10'100.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

32 Service d'organisation et d'informatique**Transfert de financement du Service du personnel (SPEL) au Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour l'achat de matériel informatique pour les apprenti-e-s employé-e-s de commerce**

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
32.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	871'100.-	0.-	CHF	42'000.-

La réforme de l'apprentissage d'employé-e de commerce OrFo 2023 (ordonnance sur la formation professionnelle initiale employé-e de commerce CFC 2023) va amener plusieurs évolutions, parmi lesquelles le fait que l'apprenti-e employé-e de commerce doit disposer de son propre matériel informatique et doit utiliser un certain nombre d'outils payants.

Le matériel sera mis à disposition des apprenti-e-s employé-e-s de commerce par l'employeur pendant leur formation, ici à travers le SPEL. Il doit répondre à certains critères impératifs (type de matériel et autonomie) fixés par les écoles professionnelles.

Le choix s'est porté sur le matériel suivant :

- Ordinateur portable HP EliteBook 840 G9 i5 ;
- Sacoche HP 14" ;
- Souris sans-fil HP 435.

Ainsi, le montant hors taxe estimé pour chaque poste complet (pc portable, sacoche et souris) sera de CHF 693.36, arrondi à 700.-.

Le nombre d'équipements à commander est de 60 pièces.

Afin de financer ces achats via le budget des autorisations d'achats informatiques géré par le SOI, il est demandé de transférer le montant nécessaire depuis le budget du SPEL lié au soutien à l'apprentissage. Le SPEL gèrera la distribution aux apprentis sur plusieurs années. Afin d'optimiser la gestion budgétaire, un maximum d'ordinateurs seront achetés en 2023.

Voir aussi sous Budget de fonctionnement – Finances et mobilité – sous division 40 « Service du personnel »

5 ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

33 Secrétariat général EJQ

Achat d'une calandre repassage pour l'école à la montagne du Planemard

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
33.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	0.-	0.-	CHF	12'800.-

Après avoir été réparée quatre fois cette dernière année, la calandre repassage du Planemard, mise en service le 21 juin 2004, est définitivement hors d'usage. Selon le fournisseur, la solution la plus économique est le rachat d'une calandre (durée environ 20 ans).

Cette calandre permet de repasser l'entier des draps du Planemard qui accueille environ 50 personnes chaque semaine : elle est indispensable au bon fonctionnement de cette école à la montagne.

Des achats étaient prévus au 311, mais seront reportés en 2024 au vu du caractère urgent de cet achat.

Voir aussi sous – Enfance, jeunesse et quartiers – Budget de fonctionnement sous division 33 « Secrétariat général »

36 Service de santé et prévention

Aménagement du nouveau cabinet dentaire des Plaines-du-Loup

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
36.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	68'000.-	0.-	CHF	37'200.-

L'ouverture du cabinet dentaire des Plaines-du-Loup implique l'agencement d'un mobilier spécifique ainsi que l'installation de deux nouveaux Units dentaires.

En effet, une rénovation complète du bâtiment dans lequel se trouve le cabinet dentaire des Terreaux a incité le propriétaire privé à résilier le bail à loyer. D'un commun accord, le contrat arrivera à échéance au 31 décembre 2023. Par conséquent, pour pallier la fermeture du cabinet des Terreaux, dont tout le matériel sera conservé et réaffecté à d'autres cabinets, un deuxième nouvel Unit sera installé dans le nouveau cabinet des Plaines-du-Loup dont l'ouverture est prévue pour le 1^{er} novembre 2023.

Il faut noter que cette ouverture du cabinet dentaire des Plaines-du-Loup n'engendre aucun impact sur les charges de fonctionnement de l'office dentaire.

Le crédit supplémentaire de CHF 40'700.-, qui comprend l'aménagement d'un mobilier spécifique et l'installation de deux nouveaux Units, est entièrement compensé.

Voir aussi sous – Enfance, jeunesse et quartiers – Budget de fonctionnement sous division 36 « Santé et prévention »

6. FINANCES ET MOBILITE**41 Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics**Autorisations d'achats 2023

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
41.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	87'000.-	0.-	CHF 0.-

Deux machines nécessaires au bon fonctionnement de l'unité serrurerie et signalétique du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) sont tombées en panne et ne sont plus réparables. Ainsi une cisaille hydraulique et un plotter d'impression doivent être remplacés pour un montant global de CHF 61'000.- TTC.

Par ailleurs dans le cadre du préavis N° 2022/33 « Autorisations d'achats 2023 » le Service MAP s'est vu alloué une enveloppe de CHF 87'000.- TTC pour acquérir une mini pelle sur chenilles afin de remplacer l'actuelle dont la durée de vie a été dépassée.

Afin de remplacer au plus vite les deux machines susmentionnées et de permettre à l'unité susmentionnée de mener à bien ses missions, il est proposé d'acheter les nouvelles machines par le biais du préavis N° 2022/33 et de reporter le remplacement de la mini pelle sur chenilles.

42 Service de la propreté urbaineSurcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
42.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	1'346'400.-	0.-	CHF 529'700.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

43 Service Achat et logistique VilleTransfert de budget de Service réseaux des Services industriels (SIL) vers le Service achat et logistique Ville (SALV)

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
43.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	1'192'200.-	0.-	CHF 22'300.-

Il s'agit d'une réallocation de budget des autorisations d'achat de l'utilitaire petit véhicule VD 17751, N° SIL 1010 validé dans le préavis N° 2022/33. Cet utilitaire électrique fera partie de la flotte des véhicules du SALV. Il sera dédié à la sécurité des installations et comptages.

Voir aussi sous – Services industriels – sous division « Réseaux »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
43.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	1'192'200.-	0.-	CHF	47'400.-

Le surcoût pour l'achat de véhicules électriques par rapport au prix d'un véhicule thermique équivalent était jusqu'alors pris en charge par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) aux termes du préavis N° 2020/06. Ce mode de financement étant arrivé à son terme, le relais est maintenant pris par le biais d'un financement par le Fonds CO2. Ce mode opératoire sera pérennisé dans le cadre des autorisations d'achat annuelles ordinaires.

La prise en charge du surcoût en lien avec l'électrification des véhicules fait donc l'objet cette année d'un crédit supplémentaire sur les autorisations d'achats 2023, compensé par prélèvement sur le Fonds CO2. Dès lors, la présente demande porte sur un surcoût de CHF 824'000.- généré par la différence entre les véhicules prévus aux autorisations d'achats 2023 et les véhicules propres qui sont acquis en remplacement. Le détail des achats se présente comme suit :

Véhicules	Montant CHF (TTC) estimé en thermique	Supplément électrique
2. SE	211'000	86'900
17 - Police	70'000	7'900
Véhicule d'intervention VD 18 803	70'000	7'900
18 - SPSL	55'000	13'400
Véhicule d'intervention VD 505 011	55'000	13'400
210 - EAU	86'000	65'600
Utilitaire	24'000	15'000
Fourgon VD 35 310	31'000	25'300
Fourgon VD 473 038	31'000	25'300
4. LEA	89'000	10'100
31 - SPADOM	89'000	10'100
Transporteur VD 690 288	89'000	10'100
6. FIM	558'000	577'100
422 - CID	470'000	515'000
Poids lourd pour collecte des déchets VD 3341	470'000	515'000
423 - PDP	24'000	14'700
Utilitaire VD 10 954	24'000	14'700
43 - SALV	64'000	47'400
Utilitaire VD 383 708	20'000	17'900
Compacte VD 394 233	20'000	13'200
Utilitaire VD 17 751	24'000	16'300
7. SIL	188'200	149'900
47 - PAT	26'000	14'000
Utilitaire VD 533 529	26'000	14'000
49 - RES	162'200	135'900
Fourgon VD 531 991	31'000	34'100
Fourgon VD 532 010	31'000	17'200
Fourgon VD 114 951	31'000	30'600
Fourgon 1 Nouveau	34'600	27'000
Fourgon 2 Nouveau	34'600	27'000
Total général	1'046'200	824'000

Voir aussi sous BF - Finances et mobilité - sous division 43 « Service achat et logistique »

Voir aussi sous BF et AA - Sécurité et économie - sous division 17 « Corps de police »

Voir aussi sous BF et AA - Sécurité et économie - sous division 18 « Service de la protection et sauvetage »

Voir aussi sous BF et AA - Sécurité et économie - sous division 21 « Service de l'eau »

Voir aussi sous BF et AA - Logement, environnement et architecture - sous division 31 « Service des parcs et domaines »

Voir aussi sous BF et AA - Finances et mobilité – sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

Voir aussi sous BF et AA - Services industriels - sous division 47 « Patrimoine »

Voir aussi sous BF et AA - Services industriels - sous division 49 « Réseaux »

7. SERVICES INDUSTRIELS

45 Services partagés

Achat de matériel informatique

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
45.506	Autorisations d'achats	CHF	5'900.-	0.-	CHF	20'000.-

Le service informatique des Services industriels a reçu de nombreuses demandes d'équipement informatique, notamment pour l'arrivée de nouveaux collaborateurs (pour travailler sur le déploiement du réseau du chauffage à distance, pour le projet SmartMetering, etc.) Les services industriels ont ainsi besoin d'acheter de nouveaux postes de travail cette année.

Voir aussi sous Budget de fonctionnement – Services industriels - sous division «Service partagés »

Achat de matériel informatique pour les apprenties et apprentis de C-for

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
45.506	Autorisations d'achats	CHF	5'900.-	0.-	CHF	21'400.-

Le C-FOR (SGSIL-C-FOR) demande un crédit supplémentaire sur le compte 146130 - Autorisations d'achats - qui sera compensé par une économie sur le compte n° 44000.311400.

Motif : L'achat de matériel informatique s'effectue par le compte 146130 des autorisations d'achats. Ce budget étant insuffisant pour l'acquisition de 17 PC portables pour les nouvelles apprenties et nouveaux apprentis arrivant le 1er août, les Services industriels demandent un crédit supplémentaire compensé par le compte 44000.311400 d'un montant de CHF 21'400.- afin de garantir l'équipement des apprentis mais également l'acquisition de deux TV whiteboard collaboratif pour la formation dans les ateliers.

Voir aussi sous – Services industriels – Budget de fonctionnement sous division « Secrétariat général »

47 Patrimoine**Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2**

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
47.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	0.-	0.-	CHF	14'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

49 Réseaux**Achat de deux nouveaux postes de transformations provisoires afin de faire face à la demande**

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
49.506	Autorisations d'achats	CHF	297'900.-	0.-	CHF	210'000.-

Les postes provisoires regroupent dans un container, une cellule moyenne tension, un transformateur abaisseur et un tableau de distribution basse tension. Ils sont utilisés pour remplacer un poste existant qui se doit d'être rénové, en le by-passant, au niveau fonctionnel. Les Services industriels les utilisent aussi pour des grands chantiers, comme les Plainnes-du-Loup par exemple, afin d'étendre et condenser le réseau de distribution là où rien n'existe encore et fournir de l'électricité pour le chantier en question.

Le parc actuel de postes provisoires des Services industriels compte environ dix postes provisoires, dont certains devront être remplacés au vu de leur état. De plus, de nombreux gros chantiers (Axes forts, gare, etc.) sont annoncés dans un avenir proche alors que la plupart des postes sont déjà mis à disposition d'autres grands chantiers.

Afin de renouveler le parc de postes provisoires des Services Industriels et de faire face à la demande qui augmente, les Services industriels doivent acheter deux nouveaux postes de CHF 105'000.- chacun.

L'utilisation principale de ces postes étant pour les grands chantiers, et cette mise à disposition étant facturée à hauteur de CHF 900.- par poste et par mois, cet achat sera rentabilisé en quelques années. Les Services industriels estiment le revenu de ces deux postes provisoires pour 2023 à CHF 10'800.-.

De manière générale ces postes ont une durée de vie entre 10 et 15 ans et sont utilisés environ 11 mois sur l'année. De ce fait, un poste provisoire permet de dégager CHF 9'900.- par année soit environ CHF 124'000.- sur la durée de vie moyenne d'un poste.

Voir aussi sous Budget de fonctionnement – Services industriels – sous division « Réseaux »

Achat d'un analyseur qualité de tension

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.	
49.506	Autorisations d'achats	CHF	297'900.-	0.-	CHF	12'000.-

Dans le cadre de la transition énergétique, le réseau électrique des SIL est de plus en plus sollicité par le déploiement de nouveau consommateur (pompe à chaleur, borne de recharge, etc.) et de producteur photovoltaïque.

Le Service réseaux a besoin d'être équipé d'un nouvel analyseur de réseau qui peut faire face à ces enjeux et le PQBOX 200 répond à tous nos critères. Il nous permet de vérifier que la qualité de

fourniture de tension soit conforme aux normes électriques en vigueur comme l'EN50160 et le DACHZ.

Il s'agit du remplacement d'un des analyseurs de qualité de tension qui est tombé en panne après 10 ans d'âge.

Voir aussi sous – Services industriels – Budget de fonctionnement sous division 49 « Réseaux »

Transfert de budget de Service réseaux des Services industriels (SIL) vers le Service achat et logistique Ville (SALV)

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
49.506	<i>Investissement, Mobilier, machines et véhicules</i>	CHF	297'900.-	0.-	CHF -22'300.-

Voir détails sous – Finances et mobilité – sous division 43 « Service Achat et logistique »

Surcoût des véhicules électriques, financé par un prélèvement sur le Fonds CO2

		Budget		Crédit suppl 1 ^{ère} série	Crédit suppl.
49.506	<i>Investissement, Mobilier, machines et véhicules</i>	CHF	297'900.-	0.-	CHF 135'900.-

Voir détails sous Autorisations d'achats - Finances et mobilité – sous division 43 « Service achat et logistique »

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

	Directions			TOTAL PAR NATURE
	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Finances et mobilité	
Charges d'investissement	25'000	90'000	109'500	224'500
Recettes d'investissement		-90'000		-90'000
TOTAL	25'000	0	109'500	134'500
	page 53	page 54	page 55	

2. SECURITE ET ECONOMIE**18 Service de protection et sauvetage****Construction bâtiment multi-usage RAMA II**

		Crédit voté	Crédit compl.
Préavis 2017/49	Construction bâtiment multi-usage RAMA II	CHF 218'600.-	CHF 25'000.-

La construction du bâtiment multi-usage Rama II nécessite l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 25'000.-. En effet, les honoraires d'architectes laissent apparaître un dépassement aux motifs suivants :

- d'importants manquements d'une entreprise et d'un mandataire ont généré des retards conséquents et compliqué la gestion du chantier, ce qui a généré de nombreux rappels avec lesdites entreprises et nécessité des heures conséquentes et de nombreuses négociations ;
- des problèmes avec un sous-traitant pour les portes accordéons du hangar ont également généré un surcroît important de travail ;
- la période Covid a nécessité des adaptations constantes pour assurer la continuité des travaux.

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

23 Service des sports

Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 6^{ème} étape (2022-2026)

		Crédit voté	Crédit compl.
Préavis 2021/18	Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 6 ^e étape (2022-2026)	CHF 3'750'000.-	CHF 90'000.-
	Recettes d'investissements		-90'000.-

L'ensemble des équipements et revêtements, installés sur le grand espace dévolu aux sports urbains et sis sur la toiture du bâtiment des tl de la Borde, est devenu vétuste. La Ville prévoit son réaménagement en coordination avec les tl dans le cadre du renouvellement de l'étanchéité de la toiture. Il est proposé de créer un important lieu d'activités sportives, de loisirs et de rencontre multigénérationnel et inclusif qui permettra de desservir un important bassin de population.

La réalisation de ce projet est prévue en deux étapes.

Son financement figure au plan des investissements 2023-2026 pour un montant de CHF 2'040'000.-. La première étape sera financée par les montants réservés pour le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics du crédit-cadre biennal 2023-2024 « Rénovation et extension des réseaux », à hauteur de CHF 1'000'000.-. La phase 2 sera financée par le préavis N° 2021/16 « Réaménagement de diverses places de jeux, 4e étape » à hauteur de CHF 750'000.-, le crédit annuel 2024 du Service des parcs et domaines pour CHF 200'000.- et, initialement, par le « Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous » du Service des sports, à hauteur de CHF 90'000.-.

S'agissant d'un investissement, le fonds susmentionné ne peut être directement sollicité ; la part du Service des sports devant provenir du préavis N° 2021/18, du 25 mars 2021, « Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 6^e étape (2022-2026).

Par conséquent, le Service des sports propose d'augmenter le crédit alloué de CHF 3'750'000.-, de CHF 90'000.- (23101001100), afin de financer sa part du projet de transformation de la toiture du bâtiment des tl de la Borde, par un versement équivalent (CHF 90'000.-) depuis le « Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous » (23070.2330031.2310001).

6. FINANCES ET MOBILITE**38 Secrétariat général FIM****Réaménagement place de jeux – 2^{ème} étape**

		Crédit voté y.c CC		Crédit compl.	
Préavis 2012/52	Réaménagement place de jeux - 2 ^e étape	CHF	2'800'000.-	CHF	18'000.-

Dans le cadre du projet de réaménagement de la place de jeux du Parc Mon Repos, dernière réalisation du préavis N° 2012/52, le montant initial du projet a été dépassé pour des raisons de renchérissement de la marchandise en lien avec la pandémie du Covid 19.

De plus, vu la situation dans un parc historique avec un patrimoine arboré important, les travaux paysagistes se sont avérés plus complexes que prévus initialement.

Ce dépassement sera compensé par une réduction équivalente sur l'objet « Réaménagement places de jeux – 4^e étape », DIPA

42 Service de la propreté urbaine**Rénovation et modernisation des toilettes publiques en ville de Lausanne – 1^{ère} phase**

		Crédit voté y.c CC		Crédit compl.	
Préavis 2014/78	Rénovation et modernisation des toilettes publiques en ville de Lausanne - 1 ^{re} Phase -	CHF	4'000'000.-	CHF	91'500.-

Un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 4 millions a été octroyé au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) en 2015 par les autorités lausannoises, montant transféré en 2016 au Service de la propreté urbaine (PUR) en vue d'engager la rénovation et la modernisation d'une première série de WC publics. Indépendamment des travaux menés à bien dans les édicules annoncés dans le préavis, il a été nécessaire de procéder à l'installation d'une cabine WC non prévue à l'origine dans la zone de Sévelin. Cette nouvelle installation a permis de répondre aux attentes exprimées en termes de propreté publique en lien avec les activités nocturnes se déroulant alentours.

Les travaux sont terminés et les ultimes factures ont été payées en janvier 2022. Le crédit d'investissement sera bouclé au terme du présent exercice comptable.

3. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2023/53 de la Municipalité, du 26 octobre 2023 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2023, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>6'343'300,00</u>	<u>-3'535'900,00</u>	<u>2'807'400,00</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 42 du préavis)	<u>1'383'600,00</u>	<u>-133'000,00</u>	<u>1'250'600,00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 53 du préavis)	<u>224'500,00</u>	<u>-90'000,00</u>	<u>134'500,00</u>

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter